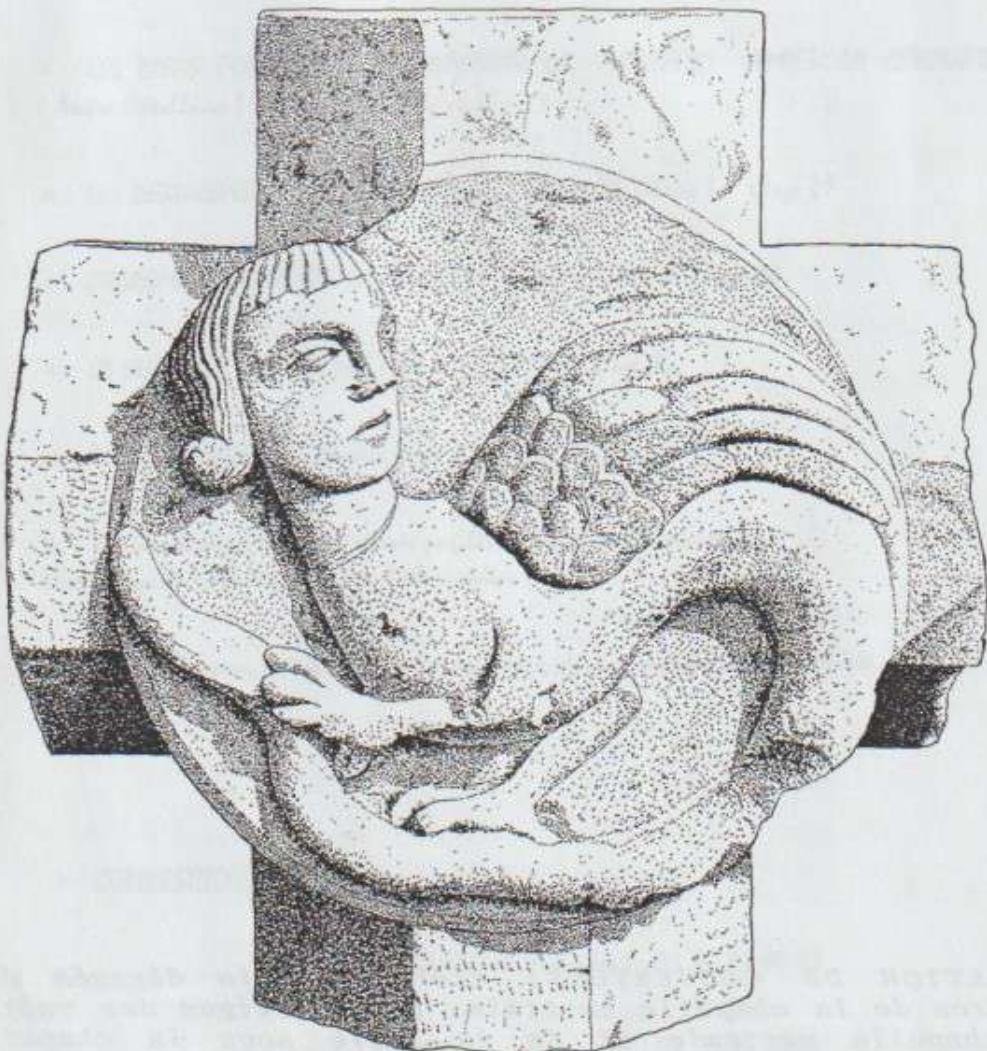


ISNN 1291

6692

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE  
DU CHATEAU DE MONTFORT

BULLETIN ANNUEL  
1998



## NOS PEINES

Depuis notre dernière Assemblée en Octobre 1997, Madame Marcelle ALBAIN nous a quittés laissant un vide au sein de notre Association qu'elle et son mari avaient rejoint dès sa création. Nous adressons toute notre sympathie à son mari, Monsieur Pierre ALBAIN et à sa famille.

*ILLUSTRATION DE COUVERTURE: Clef de voûte dégagée des ruines près de la chapelle castrale. (Les vestiges des voûtes de la chapelle castrale et de la salle sous la chapelle retrouvés lors des récentes fouilles, infirment l'hypothèse que cette clef de voûte proviendrait de la chapelle ou de la salle sous la chapelle comme pouvait le laisser supposer la légende accompagnant la figure dans le bulletin N°1.)*

## SOMMAIRE

- LE MOT DU PRESIDENT Page 4
- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT Page 5
- LES VISITES ( René Paquet ) Page 11
- BILAN COMPTABLE 1998 ( René Paquet ) Page 18
- BILAN PREVISIONNEL 1999 ( René Paquet ) Page 20
- LES BIENS FONDS DE LA BARONNIE DE MONTFORT APRES LA REVOLUTION ( André Chérblanc ) Page 22
- LES DEBLAGIEMENTS ARCHEOLOGIQUES ( André Chérblanc ) Page 29
- L'ENIGME DU CHATEAU DE LA ROCHE ( Robert Biton ) Page 33
- LA CHAPELLE SAINT DENIS ( René Paquet ) Page 36
- PLAN DU CHATEAU ( Michel Paquet ) Page 46
- Photos, dessins et plans réalisés par les membres de l'association à l'exception des reproductions de lithographies.
- La reproduction de tout ou partie des textes, dessins ou photos est interdite
- COMPOSITION DU BUREAU :
  - Alain ROUSSELET President : 03 80 92 30 43
  - René PAQUET Trésorier : 03 80 92 33 34
  - Nicole ORIOL Secrétaire : 03 80 92 10 81

Après un début d'année difficile, voire même démoralisant :

- manque de "bras"
- autorisations de travaux et de fouilles refusées
- pluies incessantes du printemps etc...

nous finissons l'année en apothéose :

- arrivée de jeunes adhérents très actifs
- résultats des fouilles (qui ont fini par être autorisées) intéressants
- affluence des visiteurs pour les deux Journées du Patrimoine (460 visiteurs)

Une petite ombre au tableau cependant, le peu de participants à notre Assemblée générale du 24 Octobre.

Cette assemblée est pourtant le moment idéal pour informer nos adhérents, pour recueillir leurs suggestions ou peut-être leurs critiques... Peut-on espérer pour l'année prochaine, année du renouvellement des membres du Conseil d'administration, avoir un maximum d'adhérents présents ? Je vous demande dès maintenant d'y penser.

Mais tournons nous déjà vers la saison 1999, pleine d'espoir et de projets si toutefois les autorités compétentes autorisent les travaux envisagés...

Je vous souhaite à toutes et à tous une joyeuse année 1999 qui, comment l'oublier, sera la dernière de ce millénaire, nous venons de fouiller un site de "l'An 1000", et nous voici à l'aube de l'an 2000, pure coïncidence...

Le Président  
Alain Rousselet

## RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Je commencerai ce rapport moral au lendemain de notre Assemblée générale du 11.10.97, qui, rappelons le, s'était très bien passée et avait largement intéressé l'assistance. Nous avions accueilli Robert BITON, un passionné d'histoire et d'archéologie, comme 15 ème membre de notre Conseil d'administration.

Je précise qu'une projection agrémentera mes propos et viendra illustrer certains passages à bon escient.

### OCTOBRE 1997:

Notre demande d'adhésion à la S.M.B.S. (Sauvegarde des monuments de Bourgogne et des sites), filiale régionale de l'Association R.E.M.P.A.R.T., est acceptée. Les travaux au sommet de la tour centrale, suite à la reconstruction de la voûte, se poursuivent. Suite au vol du cardan du girobroyeur durant l'été nous avons du en faire fabriquer un autre par un mécanicien agricole de Semur ( ce modèle ne se trouvant plus ). Coût de l'opération : 1000 Fr. Merci Mr le voleur....!

### NOVEMBRE 1997 :

Le 2 Novembre, organisation d'une opération "coup de poing" consistant à regrouper un maximum de bras; sept personnes travailleront à prélever du sable dans les déblais de la tour de l'Est et à le monter au sommet de la tour centrale, grâce à une grue de fabrication "maison". Le but étant de ramener le niveau du sol au dessus de la voûte, au nouveau niveau du sol du chemin de ronde et, par la suite, de réaliser l'étanchéité de l'ensemble.

Ce travail est de longue haleine car il faut monter de nombreux mètres cubes de sable et de pierres et notre grue ne peut monter qu'un seau à la fois. Aujourd'hui ce travail n'est encore pas terminé. Lors du prélèvement du sable dans les déblais, un beau fragment de carreau de sol vernissé est trouvé. Il s'agit d'un "gentil dragon". (Photo N°1).

Pour changer un peu nous passons sous la voûte cette fois afin de finir d'enlever les déblais provenant de son effondrement il y a bien longtemps. Les matériaux sont évacués à l'aide d'une goulotte de chantier fournie par Mr Fériès, cette goulotte aboutit directement au dessus de la remorque du tracteur.

Je photographie, chez Monsieur Fériès, sa collection personnelle d'objets trouvés lors de ses travaux de déblaiement. Il s'agit en majeure partie de fragments de carreaux de sol du XIV ème. Mr Fériès ouvre également ses albums de photos prises pendant les travaux de déblaiement, elles sont riches d'enseignements quant aux emplacements de certaines découvertes comme clef de voûte, culot de lampe, inscription lapidaire.

Transmission à Mr Protte, Conseiller Général, d'un dossier de demande de subvention au titre de l'aide à la vie associative, nous obtenons 850 Francs.

Préparation et fabrication de notre bulletin annuel N° 1, un très gros travail réalisé en grande partie par Monsieur Madame Paquet et Monsieur Madame Duquesne . M.France Piot en assure la distribution pour ce qui concerne la commune.

Electrification du cul-de-basse-fosse de la tour Amélie. Bernard Laporte nous aide à creuser la tranchée nécessaire au passage du câble dans la traversée de la " Salle des gardes". Lors du creusement de cette tranchée nous trouvons un double tournoi d'Henri III (1584-1588).

Réalisation d'une demande en qualité d'opération archéologique auprès du Service régional de l'archéologie, déposé en mon nom en temps que responsable scientifique.

Transmission à la S.M.B.S. d'un dossier technique en vue de la réunion de la Commission d'orientation scientifique prévue en Décembre.

### **HIVER 1997-1998 :**

Réfection du pavage dans la cour, détruit par endroit, lors du passage des câbles et tuyaux nécessaires à l'installation de la pompe dans le puits.

Remise en ordre au premier étage de la tour Amélie : tri d'un gros stock de pierres mises de côté par Mr Féries. moellons de mur, dalles de voûte, et tout venant.

Début de nettoyage de la muraille extérieure de la basse cour, face Ouest : enlèvement du lierre , abattage des arbres pris dans la muraille ou poussés trop près et favorisant une humidité néfaste en hiver par temps de gel et de dégel. Abattage d'arbres morts près des hangars et d'une énorme trochee de frênes déracinée par une tempête. Arrachage d'arbustes indésirables dans le parterre central. Remblaiement, au rez-de-chaussée de la tour centrale, du trou d'arrivée du cable électrique venant de la cave, puis relèvement du niveau du sol et nivellation. Ceci nous donne beaucoup plus de place pour entreposer nos outils. Démontage de l'échafaudage dans et au-dessus du puits d'escaliers.

Décoffrage de la voûte de la tour centrale. Il nous faudra tout l'après-midi à trois personnes pour en venir à bout. Les planches sont gonflées par les eaux d'infiltration et sont serrées comme les rouelles d'un tonneau. (**Photo N° 2**).

**13 Décembre :** Journée épisante moralement, c'est la Commission d'orientation scientifique et technique à la S.M.B.S.

Représentent notre association : André CHERBLANC

Michel PAQUET

Alain ROUSSELET

Face à nous :

des membres de la S.M.B.S.

Mr Brunet architecte des bâtiments de France

des archéologues du Service régional de l'archéologie.

C'est une catastrophe ! L'architecte nous prend pour des "rigolos", "un bâtiment de cette importance historique et architecturale ne supporte pas le bricolage" déclare-t-il ! Curieux, personne ne s'en préoccupait jusque là ! Mr Brunet veut un dossier complet comprenant :

- un relevé complet des élévations
- une étude de faisabilité
- un calendrier des travaux envisagés
- des devis etc...



Photo N°1. *Fragment de carreau de sol.*



Photo N°2.  
*Décoffrage de la voûte de la tour centrale.*

en bref, tout ce que nous ne pouvons fournir actuellement, surtout que nous envisageons de faire une grande partie des travaux par nous-mêmes puisque nous nous en sentons capables techniquement et physiquement. **Pour résumer, on nous refuse tous travaux pour le moment !!**

De son côté la S.R.A. déclare ne pouvoir donner d'autorisation de fouilles pour différents motifs futiles et hors réalité scientifique.

On nous conseille de contacter un architecte pour les relevés et les études de faisabilité, renseignement pris auprès d'une autre association présente, cela peut coûter dans les 80000 Francs... Il est temps que notre entretien se termine car les esprits commencent à s'échauffer. Nous prenons congé de ces Messieurs et Dames abattus moralement !

#### **25 et 26 Janvier 1998 :**

Profitant d'un arrêt des courants d'air froids, nous finissons de vider la salle supérieure de la tour centrale de ses gravats provenant de l'effondrement de la voûte. Ouf, c'est fini, on y voit plus clair, et cela fait plaisir de fouler le sol d'origine. André Cherblanc ferme le trou d'homme aménagé au centre de la voûte avec un système amovible de sa fabrication.

#### **28 Janvier :**

Lettre de Mr Brunet nous précisant que nous devons déposer auprès de Mme la Conservatrice régional des Monuments Historiques un "Permis de construire" et un relevé précis de l'édifice qui permettra d'en préciser :

les dispositions architecturales

les dimensions exactes (relevé à l'échelle 1/50ème)

autant dire un travail colossal hors de notre portée. De plus, il précise que les travaux devront être confiés à des entreprises spécialisées. ....encore un coup au moral...

#### **02 Février :**

C'est le coup de grâce ! Mr Duhamel, conservateur régional de l'archéologie, répond à ma demande d'autorisation de fouilles. Je cite "Il ne me semble pas utile actuellement d'entamer des fouilles archéologiques sur un site de cette importance. De telles fouilles nécessiteraient en effet de trouver un historien archéologue déjà bien au fait de la question des châteaux ...". Autrement dit, tout nous est interdit ! Que faisons nous là ? Dire qu'il a fallu que nous arrivions, Mr Féries et puis notre association, pour que ce château soit reconnu d'importance alors qu'il était livré au pillage et à l'abandon depuis des siècles! Il faut réagir...

#### **23 Février :**

Mr Brunet et Mr Jondot nous donnent rendez-vous au château, il n'en sortira rien de plus .

Nous décidons avec André Cherblanc de présenter une nouvelle demande de fouilles en son nom. N'est-t-il pas suffisamment qualifié comme le souhaite Mr Duhamel malgré qu'il ne soit pas professionnel de l'archéologie mais un archéologue amateur confirmé ? Nous obtiendrons satisfaction pour la fouille de la salle N° 9 du plan (salle initialement sous la chapelle) et du sommet de la "casemate".

Tout cela m'inspire tout à coup ce petit poème :

**MONTFORT, mon vieux château fort,  
Face aux éléments parfois déchaînés  
Face aux hommes et à leur adversité,  
MONS FORTI sera toujours là pour t'aider  
Coute que coute, ensemble, soyons les plus forts.**

### **MARS :**

Le printemps est là, les giroflées en fleurs égaient la fière et austère façade près du porche d'entrée. J'entreprends un relevé botanique des espèces fleuries présentes sur le site.

Mauvaise surprise le 23 : plus d'électricité au château. Avec André Cherblanc nous détectons le problème : le câble venant du village est en partie coupé à cause du frottement contre un arbre sur lequel il est arrimé. Il faut réparer, l'entreprise Bizouard de Montbard s'en charge, coût de l'opération 400 Fr.

27 Mars : Réunion du Conseil d'Administration, au cours de cette réunion Martial Martin est élu en remplacement de Françoise CHARGRASSE démissionnaire.

### **AVRIL :**

Il pleut beaucoup, nous avons de grosses difficultés à maîtriser l'herbe qui pousse de partout et nous manquons cruellement de bras. (Nous avons d'ailleurs été les seuls, André Cherblanc et moi, à travailler au château, durant tout l'hiver).

Réfection de la remorque du tracteur devant servir pour le transport des déblais qui seront retirés lors des fouilles prochaines. Nous recevons avec plaisir l'aide de nos amis "parisiens" pour une journée et demie.

Quelques visiteurs commencent à se présenter le dimanche.

### **MAI :**

Fermeture de la grande brèche dans le rempart de la basse-cour à l'aide de plusieurs rangées de fil de fer barbelé puis renforcement de la clôture le long de la terrasse basse avec l'aide précieuse de Gilbert Lambert de Montigny.

Assemblée générale de la S.M.B.S. à Sologny (71). Je m'y rends accompagné de Michel Paquet. Nous apprenons par Mr Jondot que l'architecte Brunet était nommé à Toulouse, peut-être aurons-nous plus de chance avec son remplaçant ? L'assemblée se déroule "comme une assemblée" et se termine par le vote pour le renouvellement et ou le remplacement de certains administrateurs démissionnaires ou à renouveler. Comme c'est souvent le cas actuellement aucun volontaire ne se présente, le Conseil d'administration se retrouve même avec un membre en moins !

Avant le repas, dégustation d'un merveilleux vin blanc produit à Sologny même, offert par la "Cave du Père Tienne". Après le repas pris à Berzé-la-ville, visite de l'église de Berzé et de son chantier de restauration de peintures murales. Plusieurs couches de fresques superposées de la plus ancienne à la plus récente. Puis visite des restes d'anciens fours à gypse, le gypse ayant été exploité sur place.

Revenus au château et ne pouvant venir à bout de l'herbe dans les différentes pelouses nous faisons intervenir le Service espaces verts du C.A.T.des Bordes. Ensuite je mets à disposition de l'Association ma tondeuse tractée et nous achetons un pulvérisateur électrique (à batterie) pour le désherbage et le débroussaillage.

#### Démarrage des fouilles Salle N° 9.

Les visites deviennent plus nombreuses. Renée Paquet, bloquée tout l'hiver à Villeneuve-St-Georges pour problèmes familiaux, reprend les visites tous les dimanches et jours fériés, elle fera avec son époux Michel les aller et retour Fatin-Villeneuve tout le printemps et l'été et jusqu'au 25 Septembre. Elle reviendra parfois en semaine pour recevoir des groupes. Un grand coup de chapeau à Renée et aussi à Michel qui assurera la tonte pendant la période de pousse. Que d'heures passées sur la tondeuse fort heureusement tractée mais d'une largeur de coupe insuffisante !! Il faudra absolument trouver une autre solution pour l'année prochaine.

### JUIN :

#### 8 Juin :

J'ai rendez-vous avec Mr Clerget, Maire de Villaines-en-Duesmois et ancien président de l'association s'occupant du château des Ducs de Bourgogne à Villaines. Mr Clerget est également vice-président de la S.M.B.S. Mr Clerget me promet d'intervenir auprès de Mr Jondot pour l'inciter à organiser le stage de relevés qu'il nous a promis.

#### 21 juin :

Article dans le Bien Public suite à ma demande. Nous faisons appel à bénévoles pour les fouilles au château et sur le site de l'An Mil à Fatin. (cet article aura, on le verra par la suite, "porté ses fruits").

#### 27 juin :

Réunion du Conseil d'administration. Je dresse une liste de tous les objets trouvés sur le site suite à la demande des membres du Conseil.

#### 28 juin :

Renée Paquet reçoit les "Amis du château de Druyes-les-Belles-Fontaines", château où l'on reçoit 5000 visiteurs par an. Très bons contacts avec des gens très intéressés, bonne recette également.

## **JUILLET :**

Michel et Renée Paquet sont absents pour 2 semaines, il y a pénurie de guide et nous avons quelques difficultés à assurer les visites, les dimanches 5 et 14 nous ne pouvons ouvrir.

Suite à l'article du journal, nous recevons 3 jeunes filles et leurs parents, elles viendront fouiller quelques jours au château puis sur le site de Fatin.

Et toujours ...la tonte...le débroussaillage...le désherbage....

La fouille continue... le 13, une trouvaille inattendue, nous trouvons un petit fragment d'enduit avec restes de peinture rouge et... traces d'or. Nous avons là manifestement la preuve qu'un décor à l'or fin existait sur les murs ou les voûtes de la chapelle.

De temps à autre nous reprenons le remblai au sommet de la tour centrale.

Les murs découverts lors de ce début de fouille ont leur parement intérieur arraché, nous décidons de les enduire au ciment projeté afin d'éviter les chutes de pierres et, par conséquent les accidents.

Un premier palier de la fouille est terminé, 2 mètres de coupe verticale est le maximum autorisé afin d'éviter des effondrements. Nous reprenons la fouille sur une autre tranche. Nous accédons par la brèche située derrière le puits et chargeons directement dans le godet du tracteur, seules les grosses pierres sont mises à part, le reste est ensuite déversé sur une grille permettant le tri du sable et des cailloux. Le sable servira à boucher les trous ici et là dans la basse cour, sur le chemin d'accès au château etc...

## **AOUT:**

La fouille est suspendue une partie du mois d'Aout afin d'assurer l'autre fouille du site de l'An Mil à Fatin. Cette fouille est sous la responsabilité d'une étudiante en histoire, André Cherblanc en assure la partie technique et archéologique. 5 étudiants fouillent pendant 15 jours, 1 pendant 3 semaines et logent chez Nicole et Pascal Oriol à Fatin. Il règne une très bonne ambiance sur le chantier et sur les lieux d'hébergement à tel point que les étudiants déclarent être intéressés pour revenir travailler ou fouiller au château l'été prochain. La famille Oriol se proposent d'assurer à nouveau l'hébergement. Merci à la famille Oriol et à ceux ou celles qui ont oeuvré pour assurer le gîte et le couvert de ces jeunes.

Je précise que ces fouilles qui n'étaient pas prises en charge directement par l'Association Mons Forti concernent cependant notre association dans la mesure où elles servent à éclairer une époque très mal connue : le haut moyen-âge (période antérieure aux premières constructions de châteaux forts). Je ne ferai pas ici un compte rendu de cette fouille, mais les personnes intéressées pourront poser des questions à l'issu de cette assemblée.

Une nouvelle recrue nous arrive toujours grâce à l'article du Bien Public, il s'agit de Nina Gaudinot, fille d'une ancienne élève de Melle Rossano au moment où elle fouillait au château.

Tout le mois d'Août, Renée Paquet assure les visites du dimanche, elle recevra également le groupe de l'Office de tourisme de Montbard (découverte des villages), dans ce groupe Renée Paquet aura le plaisir d'accueillir Melle Tromparent conservatrice des Musées de Montbard et ses 3 collègues employés qui l'accompagnaient. Puis ce sera la visite du groupe important de la Société des Sciences de Semur (plus de 50 personnes). Là encore de très bons contacts seront pris et une belle recette réalisée.

#### 17 Août :

Avec Renée Paquet, nous avons rendez-vous avec Mr Grimpert, nouveau Conseiller Général et Président du SIVOM de Montbard. Mr Grimpert nous promet l'octroi d'une subvention et intervendra en notre faveur auprès de Mme la Conservatrice régionale du Patrimoine à Dijon.

J'ai également un contact intéressant avec Mr Michel Roetzer propriétaire d'une partie du château de Thizy (Yonne) et sculpteur sur pierre. Mr Roetzer organise à Thizy une manifestation théâtrale et pourrait éventuellement en organiser une à Montfort... Mr Roetzer adhère à notre association.

#### 24 Août :

Encore une jeune recrue suite à l'article paru dans le journal d'entreprise de D.M.V Montbard (initiative de Bruno Duquesne). Il s'agit de Christophe Benoit. Très intéressé par le Moyen Age, il "retroussera ses manches" dès les jours suivants.

#### 29 août :

Nous recevons Mr Garnier, Directeur du Crédit Mutuel, son épouse et sa fille, 13 ans, intéressée par l'histoire et voulant devenir archéologue. Mr Garnier nous octroie une subvention de 1000 Francs à titre exceptionnel, nous lui assurons une réciprocité en publicité sur le site et dans nos futures éditions.

### SEPTEMBRE :

La fouille de la salle N° 9 commence à porter ses fruits. ( Voir article d'André Cherblanc dans ce numéro). De nombreux éléments de la chapelle sont découverts, clavaux de voûte parfois complets et recouverts de leur peinture rouge. Carreaux de sol à six faces émaillés verts. Plusieurs fragments de carreaux de sol armoriés, une tuile vernissée jaune presque complète, une grosse clef en fer. Puis un bloc complet dans lequel sont sculptés les branches de départ des arcs de voûte (bloc venant au dessus du culot de lampe). (**Photo N°3**).

Puis ce sont les restes du mur de la face Sud de la salle N° 9 qui sont découverts ainsi que les angles de retour. L'emplacement exact de cette partie de la façade Sud était inconnu à ce jour. Le sol en brique rouge de la salle est atteint, ce dernier est recouvert d'un amoncellement de blocs architecturaux (clavaux de voûte, et éléments de montant de porte probablement) en calcaire oolithique. (**Photos N° 4**). Certains de ces blocs semblent avoir été retaillés sur place pour en tirer de simples moellons, de nombreux éclats de taille accompagnent ces blocs et des traces d'outil sont visibles.

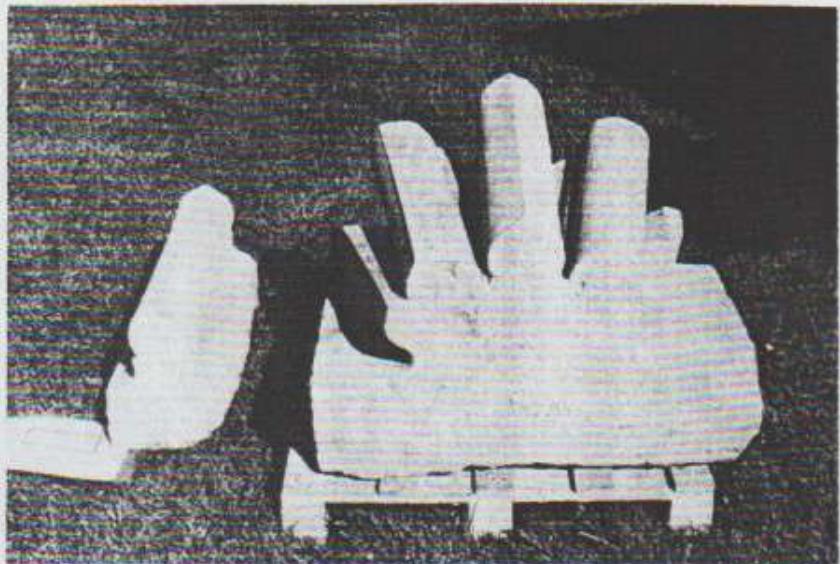


Photo N°3. Claveau d'arc-ogive et bloc de départ des arcs-formerets, des arcs-ogives et de l'arc-doubleau de la voûte de la chapelle castrale.



Photo N°4. Amoncellement de blocs architecturaux.

## Vendredi 11 : Réunion du Conseil d'Administration

au programme : Préparation des journées du patrimoine  
Fixation de la date de l'Assemblée générale  
Bulletin N° 2 : début de préparation.

Tous les membres, sauf un, sont présents. Gérard Bell jeune sculpteur sur pierre de Villaines les Prévôtes, qui doit animer les journées du patrimoine avec une exposition de ses œuvres et des démonstrations de taille ainsi que Christophe Benoit notre nouvel adhérent déjà très actif ont également participé à cette réunion.

La semaine précédant les journées du patrimoine connaît une activité accrue afin de mettre le site en beauté. André, Pascal, Michel, Renée, Christophe, Martial oeuvreront au nettoyage, à la signalisation, la mise en sécurité etc... Mr et Mme Guyard repeignent la grille d'entrée puis nettoient la "salle au 7 piliers" qui est pleine d'herbes sèches, ils mettent également en valeur les traces d'arcs de voûtes dans la muraille.

## JOURNEES DU PATRIMOINE :

**Samedi 19.09 :** Le matin , mise en place de l'exposition de Gérard Bell. L'après-midi Renée Paquet et Nina Gaudinot recevront 88 visiteurs.

**Dimanche 20.09 :** Le matin mise en place de l'exposition Gérard Bell rentrée pour la nuit, mise en place de l'exposition sur la pierre utilisée sur le site et sur quelques objets trouvés également sur le site. Mise en place de la buvette.

Les visites seront assurées tout au long de cette journée par Renée Paquet pour l'historique relayée par Nina Gaudinot, Pascal Oriol, Michel Paquet pour la visite des bâtiments, Christophe Benoit, André Cherblanc et moi même assurons la surveillance, accueillons et donnons des renseignements complémentaires. Marie France Piot et Marie Reine Belin sont à l'accueil et à la vente des plaquettes historiques, cartes postales etc... Eric Viel, Bruno Duquesne, Nicole Oriol assurent le fonctionnement de la buvette. Gérard Bell fait ses démonstrations et est très entouré. (**Photo N°5**). Parmi les œuvres exposées figure la clef de voûte à l'agneau que Gérard Bell a sculpté gratuitement pour Mons Forti à partir d'une photo ancienne. Cette clef de voûte sera remise en place dans la Tour Amélie après accord des Monuments historiques (**Photo N°6**). 374 visiteurs sont reçus ce dimanche, 8 adhésions. Nous avons accueilli 294 visiteurs de plus que pour les journées du patrimoine 1997.

De très bons contacts pendant ces 2 jours avec :

Mr Gally, Directeur de l'Ecole primaire Diderot à Montbard

Mr Mme De Guitaut, propriétaire du château d'Epoisses

Le nouveau propriétaire du château de Courcelles-les-Montbard

Mr Risetti de Montigny-sur-Armançon, qui fait venir par l'intermédiaire d'une association des jeunes anglais pour travailler en France bénévolement et apprendre notre langue.

Mr Bernard Boussard de Montigny-Montfort qui fait don à l'association du fragment de l'inscription lapidaire en sa possession (voir bulletin N° 1)  
etc...



Photo N°5. Démonstration de taillage de pierres par Gérard BELL.

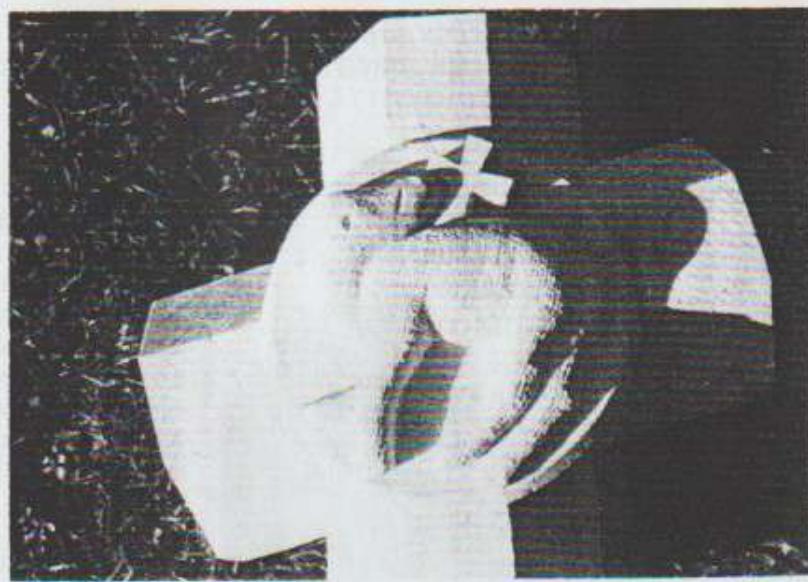


Photo N°6. Clef de voûte à l'agneau.

Le soir même l'exposition sera remballée et le lundi tout sera remis en ordre.

La journée sera close par le verre de champagne de l'amitié (champagne Fériès évidemment) et les petits gâteaux, afin de récompenser toutes ces bonnes volontés.

La fouille au sommet de la "casemate" permet le dégagement d'un agencement de latrines desservant le rez-de-chaussée et le premier étage. Les pierres de siège ont disparues mais les deux puits donnant dans la "casemate" existent encore. Nous pouvons également préciser que ces latrines ont probablement été désaffectées dans les dernières périodes d'occupation du château pour laisser la place à un couloir d'accès à la "casemate" devant servir alors de cave.

Cette saison se termine en apothéose après avoir débutée sur un air de catastrophe ! Je souhaite que la saison 1998-1999 se jouera sur l'air de la réussite de nos nombreux projets.

Dernière nouvelle : Mr Grimpert, Conseiller Général, me fait part de son entretien avec Mme Denis, Conservatrice régionale des Monuments historiques, très réceptive aux propos qu'il lui a tenus. Il me conseille de lui faire parvenir un dossier de notre association, de son activité et de prendre rendez-vous avec le nouvel architecte, Mr Lemonier. Affaire à suivre...

#### Nouvelle composition de notre Conseil d'administration et de son bureau

Président d'honneur : Jean Marie FERIES

Président : Alain ROUSSELET

Trésorière : Renée PAQUET

Secrétaire : Nicole ORIOL

Membres : Martial MARTIN  
Anne-Marie DUQUESNE  
Marie Thérèse HENRI  
Marie France PIOT  
Robert BITON  
André CHERBLANC  
Bruno DUQUESNE  
Michel GUYARD  
Philippe MURIOT  
Pascal ORIOL  
Michel PAQUET  
Eric VIEL

## **LES VISITES DU CHATEAU DE MONTFORT**

Saison 1998

Les visites du site ont été assurées du 1er Mai au 25 Septembre 1998, tous les dimanches après-midi et jours fériés de 14 heures 30 à 17 heures 30, sauf les 5 et 14 Juillet en raison d'absence de guide.

Au cours de cette période, souvent pluvieuse hélas, nous avons eu le plaisir d'accueillir 814 visiteurs dont 462 pour les journées du patrimoine (19 et 20 Septembre) soit:

88 personnes le samedi après-midi,  
34 personnes le dimanche matin,  
340 personnes le dimanche après-midi.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la préparation du site et à l'accueil des visiteurs.

La nouveauté, cette année, est que nous avons ouvert les portes du château, en semaine, sur rendez-vous, à des groupes. Nous ont honoré de leur visite:

Le Club Alpin et Foyers ruraux de DIJON, (22 personnes);

Un collège de BAR SUR SEINE, (45 élèves d'une classe de 6ème avec professeur et accompagnateurs);

Les Amis du château de DRUYES les BELLES FONTAINES (30 personnes);

L'Office du Tourisme de MONTBARD dans le cadre de "Visite des villages" (21 personnes);

La Société des Sciences de SEMUR (58 personnes).

La vente de plaquettes historiques, de pochettes photos et les dons nous ont rapporté la somme de 10645,00 F. Après avoir déduit le coût de la confection des photos soit 2719,90 F nous avons enregistré un gain de 9,73 F par visiteur.

Nous souhaitons développer notre action l'année prochaine avec l'aide de Nina GAUDINOT aimant l'histoire et le contact et qui a déjà participé à des visites cet été. Nous serons alors deux à accueillir des visiteurs que nous espérons de plus en plus nombreux.



*Un groupe de visiteurs le dimanche du patrimoine.*

Renée PAQUET

## ETATS FINANCIERS DE L'ASSOCIATION

Au cours de l'assemblée générale qui s'est déroulée le samedi 24 octobre dernier à la Mairie de Montigny Montfort le bilan comptable de l'année 1998 et le budget prévisionnel pour l'année 1999 ont été présentés et approuvés à l'unanimité.

### BILAN COMPTABLE 1998.

#### DEPENSES

S.M.B.S (Sauvegarde des Monuments de Bourgogne et des Sites)

COTISATION ANNUELLE D'ADHESION 430,00

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE 350,00 (1)

ASSURANCE INDIVIDUELLE des personnes travaillant sur le site 480,00

FRAIS DE REPRESENTATION 305,00  
Assemblée générale, réunions au siège, essence....

SOUS TOTAL: 1215,00

FRAIS DE FONCTIONNEMENT 5524,20  
Timbres, enveloppes, papier, étiquettes, photos pour dossiers divers.....

MATERIAUX 7110,26  
Outilage, carburant pour tracteur et tondeuse, entretien du matériel, petites installations électriques, réparation remorque.....

MISE EN VALEUR DU SITE 4305,84  
Achat de fleurs pour parterre central, mise en état de la pelouse au printemps par C.A.T de Montbard, achat pulvérisateur pour désherbage des allées, analyse eau du puits.....

CONSTITUTION D'UNE BIBLIOTHEQUE 1560,00  
Achat de livres sur archéologie médiévale, abonnements revues archéologiques

JOURNEES DU PATRIMOINE 1998 198,26  
Achat de boissons pour buvette

TOTAL GENERAL 19913,56

(1) En attente de débit

BILAN COMPTABLE 1998 (Suite)

RECETTES

ADHESIONS-COTISATIONS Renouvellement 1998 et nouveaux adhérents.	14080,00
SUBVENTIONS	
MAIRIE DE MONTIGNY MONTFORT	2000,00
CONSEIL GENERAL Fonds d'aide vie associative	850,00
CREDIT MUTUEL DE MONTBARD	1000,00
SOUS TOTAL	3850,00
INTERETS DU LIVRET BLEU au Crédit Mutuel de Montbard	417,92
VISITES DU CHATEAU Vente de plaquettes, pochettes photos, dons	10645,00
TOTAL	28992,92
ACTIF 1997	24347,92
TOTAL GENERAL	53340,84
ACTIF au 24 Octobre 1998	33427,28

La Trésorière: Renée PAQUET

## BUDGET PREVISIONNEL POUR 1999

### DEPENSES

S.M.B.S:

ASSURANCE CIVILE	350,00
ASSURANCE INDIVIDUELLE	1000,00
COTISATION ANNUELLE ADHESION	450,00
FRAIS DE REPRESENTATION Assemblée générale, réunions, essence, stages de formation.....	2500,00
SOUS-TOTAL	4300,00
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	7500,00
TRAVAUX (Sous autorisation des Monuments Historiques)	
RESTAURATION DE LA VOUTE TOUR DE L'OUEST avec pose de l'agneau pascal	3000,00
RESTAURATION DE LA COURTINE Achat d'un échafaudage mobile	10000,00
Achat de matériaux	12000,00
CHANTIER DE JEUNES (Sous autorisation des Monuments Historiques) 15 jours à 6 personnes (Hébergements, repas)	6500,00
ENTRETIEN ENVIRONNEMENT Achat d'une tondeuse d'occasion	10000,00
Plantation du parterre ovale	1200,00
Prestation C.A.T Montbard pour remise en alignement des allées	1500,00
PUBLICITE Confection plaquettes, dépliants touristiques, affiches.....	3000,00
TOTAL GENERAL	59000,00

BUDGET PROVISIONNEL POUR 1999 (Suite)

RECETTES

SUBVENTIONS

MAIRIE DE MONTIGNY MONTFORT	2000,00
CREDIT MUTUEL DE MONTBARD	1000,00
CONSEIL GENERAL	3000,00
CONSEIL REGIONAL (Fonds d'aide vie associative)	2000,00
D.R.A.C	5000,00
SOUS-TOTAL	13000,00

RESSOURCES PROPRES A MONS FORTI

ADHESIONS COTISATIONS	16000,00
DONS	5000,00
VISITES DU CHATEAU	14000,00
INTERETS DU LIVRET BLEU (Crédit Mutuel) Pour 1998	380,00
ACTIF DE 1998	33427,28
SOUS-TOTAL	68807,28
TOTAL GENERAL	81807,28

ACTIF en octobre 1999	22807,28
-----------------------	----------

La Trésorière: Renée PAQUET

## LES BIENS FONDS DE LA BARONNIE DE MONTFORT APRES LA REVOLUTION

Aux archives départementales de la Côte d'Or (A.D.C.O.), est conservée une liasse (réf. Q 1128) concernant les biens de Catherine Françoise de la Forêt. C'est ce document, d'environ 300 pages, qui a servi à écrire cet article. Les références des renseignements qui n'en proviennent pas sont renvoyées en fin d'article par un chiffre entre crochets [1]. Pour rendre l'écrit compréhensible, il est nécessaire d'avoir quelques notions de l'histoire générale de cette époque.

### *LE CONTEXTE GENERAL [1]*

La monarchie française avait trouvé son expression absolue au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle s'exprima dans les fastes royaux et les guerres au détriment d'une saine gestion du pays. Les successeurs de Louis XIV n'apportèrent aucune solution et le pays s'enfonça dans une crise qui obligea Louis XVI à réunir les députés des Etats Généraux (5 mai 1789). Devant l'incapacité royale à faire les réformes nécessaires, les députés prirent le pouvoir et se déclarèrent Assemblée Constituante chargée de définir les fondements du pouvoir. Pour parer au souci financier immédiat, les biens d'église sont mis à la disposition de la Nation (2 novembre 1789). On les appelle biens nationaux de première origine dont les premières ventes eurent lieu en décembre 1790. Progressivement, le climat politique se tend durant les deux années suivantes à cause de l'attitude du roi qui n'accepte pas l'évolution du royaume (fuite de Varennes), d'une opposition contre révolutionnaire qui se développe et se heurte à toute une organisation naissante de sociétés populaires, de la guerre déclarée à l'Autriche au printemps 1792 et des premières défaites qui eurent pour conséquence la chute de la royauté (10 août 1792), à cause enfin des rivalités entre les révolutionnaires eux-mêmes.

C'est avec un arrière plan aussi agité que sont définies peu à peu des catégories de suspects, parmi lesquels les émigrés ont une place de choix. Leurs biens, à leur tour, sont confisqués en vertu du décret du 28 mars 1793. Cette fois, la décision est ouvertement politique, à terme, ces ventes de biens dits de seconde origine doivent aboutir à ce que : « Désormais, aucun ennemi de la révolution ne sera propriétaire, aucun patriote, dans l'avenir, ne sera sans propriété ». Les biens de la baronnie de Montfort font partie des secondes saisies.

Il est à noter que ces ventes à visées sociales devaient être précédées de « lotissement » des domaines, c'est à dire du partage en petites parcelles pour permettre aux paysans pauvres de les acheter. La complication d'une procédure souvent modifiée, un climat d'incertitude et de forte dépréciation monétaire, les hésitations des autorités locales ont fait que les ventes effectives ont souvent été de faible ampleur; l'exemple de Montfort, nous le verrons, illustre bien ces faits.

La vente des biens de seconde origine fut suspendue le 28 vendémiaire an 9 (20 octobre 1800) à l'époque du Consulat, et les biens des anciens suspects restitués s'il se faisaient radier de la liste des émigrés. Plus tard, après la restauration de la monarchie, la loi du 27 avril 1825, dite du milliard des émigrés, permit l'indemnisation pour les biens vendus avant 1800.

La nouvelle république abolit les droits féodaux personnels, uniformisa les unités de mesures. Dans le nouveau calendrier, l'année commence le 22 Septembre et les 12 mois s'appellent Vendémiaire, Brumaire, Frimaire, Nivose, Pluviose, Ventose, Germinal, Floréal, Prairial, Messidor, Thermidor, Fructidor ; lesquels sont suivis de 5 ou 6 « jours complémentaires » [2]. Les mesures s'établissent sur la base 100 ; l'hectare vaut environ 3 journaux (ou soitures). Pour la monnaie, la livre de 20 sous devient le franc de 100 centimes.

## A MONTFORT

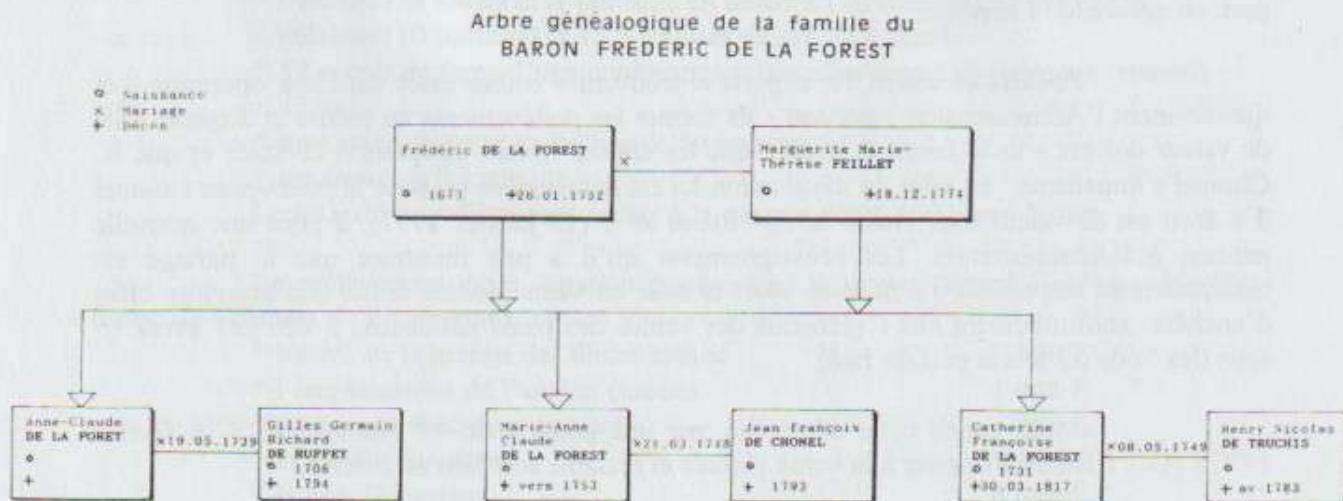
Au décès de Marie Thérèse Feillet il existe trois héritiers nommés dans son testament du 30 Octobre 1771 [3]:

- \* Guy Louis Claude Régis Chomel (R. Chomel)
- \* Anne Claude de la Forêt femme de Gilles Germain Richard de Ruffey (A.C. Richard)
- \* Catherine Françoise de la Forêt veuve de Nicolas Henry de Truchis de Tenarre (C.F. Truchis) et ses deux enfants : Anne Marie Truchis de Tenarre (A.M. Truchis) et Achille François Louis Gabriel Henry de Truchis (A. Truchis).

Le domaine de la baronnie de Montfort est important : il comprend la seigneurie de Montfort - Villiers et la seigneurie de Villaines les Prévôtes.

Conformément au testament de M.T. Feillet, les héritiers mettent en vente le domaine pour se partager le bien, mais il ne se présente pas d'acquéreur. Ils passent alors un contrat de partage reçu Rasseneau et Delille, notaires à Paris, le 14 Juin 1783 : les biens fonds resteront en indivis jusqu'à la vente intégrale ou la licitation (rachat des parts des autres par l'un des héritiers). Sur le produit de la vente R. Chomel prélèvera la somme de 91.696 livres 5 sols, C.F. Truchis prélèvera 19.500 livres, le restant sera divisé en trois parties égales, une pour chacun. Le bien est alors loué à bail aux agriculteurs Jean Baptiste Lefèvre et Nicolas Junot de Montfort (28 janvier 1784); le produit de cette location est distribué à chaque héritier selon la valeur de son capital. Cette location, de 11.000 livres, comprend l'intégralité de la propriété, c'est à dire aussi bien les bâtiments et les terres que les impôts et les droits tels que la taille, la banalité, les amendes, la dime, les corvées, les droits d'héritage, etc...

Survient alors la révolution; tous ne reconnaissent pas le nouveau régime et sont alors portés sur la liste des émigrés: R. Chomel, C.F. Truchis, A. Truchis qui se réfugie au Danemark et des fils de A.C. Richard. Par application de la loi du 13 Ventose an 2 (3 mars 1794) les biens de la baronnie sont mis sous séquestre et c'est «la Nation» qui en perçoit les revenus par l'intermédiaire de la caisse de la régie des domaines nationaux.



Les droits féodaux ayant été supprimés, l'Administration ordonne, le 29 Pluviôse an 3 (18 février 1795), une expertise du bail pour évaluer la part de ces droits. Les experts nommés finissent leur travail le 29 Frimaire an 4 (20 décembre 1795) et leur rapport est homologué le 11 Brumaire an 5 (1 novembre 1796)!

Cette expertise, particulièrement intéressante, mériterait une étude à elle seule. Elle reprend tous les articles du bail du 28 Janvier 1784 pour en séparer les valeurs des droits et des biens (par exemple, pour le four banal de Villaines, loué 140 livres, il revient 60 livres pour le four et 80 livres pour la banalité). Finalement le total des droits féodaux s'élève à 4382 livres 8 sols, le prix du bail étant réduit à 7.286 livres 10 sols. La nation devra donc rembourser ce trop perçu à Lefèvre et Junot à charge pour eux de reverser les redevances qu'ils auraient pu recevoir des particuliers\*.

Le bail étant expiré, la république le mettra en adjudication le 7 Nivose an 4 (28 décembre 1795), c'est Jean-Baptiste Lefèvre qui enchérira le plus pour la ferme de Montfort, il présentera Nicolas Junot pour caution.

\* *Attention : Ces indemnités représentent environ 40 % du prix du bail ; on ne peut cependant rien en déduire quant à la pression fiscale de l'époque.*

R. Chomel se fait rayer de la liste des émigrés le 29 Nivôse an 3 (18 janvier 1795). En application de la loi du 1er Floréal an 3 (20 avril 1795), avant l'expiration du délai de 3 mois, A.C. Richard et lui produisent leurs titres de propriété (testament de M.T. Feillet et acte de partage) et posent une « pétition » commune demandant le partage des biens. Le 7 Messidor an 3 (25 juin 1795) leurs droits sont reconnus et l'administration arrête le partage le premier jour complémentaire de l'an 3 (17 septembre 1795). Elle nomme l'arpenteur (géomètre) Noël Laureau de Vitteaux ; R. Chomel et A.C. Richard nomment Bernard Morel arpenteur d'Arnay sous Vitteaux, pour procéder à l'expertise et au partage.

Le 28 Nivôse an 5 (18 janvier 1796), R. Chomel pose une pétition : depuis que la nation encaisse les revenus de la baronnie, il se trouve démunie. L'Administration accepte alors qu'il les perçoive, à la condition de « donner caution et de rendre compte après le partage »

Le 29 Floréal an 4 (18 mai 1796), A.C. Richard, ayant appris que le domaine de Montfort est inscrit sur les ventes de biens nationaux fait une nouvelle pétition pour réclamer sa part, en nature, de l'héritage.

Pendant ce temps, les experts se trouvent « embarrassés dans leur opération » et questionnent l'Administration : doivent - ils former les prélèvements en nature et à quelle date de valeur doivent - ils le faire? Il semble que les choses restent bloquées à ce stade et que R. Chomel s'impatiente : en effet, la dévaluation lui est défavorable puisque le prélèvement auquel il a droit est de valeur fixe. Aussi, le 28 Nivôse an 5 (17 janvier 1797), il pose une nouvelle pétition à l'Administration. Les renseignements qu'il a pris montrent que le partage est matériellement impossible ; il propose alors la mise en vente globale et fait une première offre d'enchère, conformément aux règlements des ventes des biens nationaux, à 120.227 livres 15 sous (les  $\frac{3}{4}$  de 22 fois le prix du bail).

Ayant appris cette démarche, par une pétition du 17 Pluviôse an 5 (6 février 1797), A.C. Richard s'oppose à la vente globale et réclame son bien en nature.

Enfin, l'Administration, par arrêté du 28 Germinal an 5 (14 avril 1797), ordonne aux experts de constituer les prélèvements et la division des biens restants en trois lots, évalués en valeur de 1790.

Leur rapport sera homologué le 6 Messidor an 6; il se divise en deux parties :

- l'inventaire détaillé de tous les biens fonciers, estimés en valeur de 1790, comprend 390 articles ;

- le partage détaillé à nouveau chaque article et donne, pour les terres, les tenants et les aboutissants ; cette répartition servira de base aux titres de propriété.

Les experts se sont arrangés pour faire des ensembles cohérents. Le prélèvement de R. Chomel est réalisé dans la « ferme de Montfort », il comprend :

\* *Le château*, ainsi décrit dans l'inventaire : « Une masse de maisons situées au dessus du village de Montfort, consistant en logement pour le fermier et logement pour le propriétaire appelé jadis le château de Montfort, lequel est en très mauvais état soit dans les couvertures, soit dans la charpente, soit dans les croisées des chambres où il n'y a plus de vitres, soit dans les portes qui sont en ruine de vétusté, soit enfin dans les grandes réparations à faire aux murs. Laquelle maison avec ses dépendances qui consistent en deux cours, dans l'une desquelles est une grange en assez bon état avec des écuries, jardin, verger, allée devant ladite maison avec deux rangées d'arbres, beau colombier à l'entrée de ladite allée où il n'y a plus de pigeons et une grande étendue de terrain inculte au dessus et aux côtés de ladite allée, de la contenance, pour le tout d'environ 12 journaux, laquelle maison et dépendance nous estimons valoir la somme de six mille cinq cents francs eu égard au mauvais état où elle est et aux grandes réparations à y faire qui sont très urgentes »

6.500 L.

\* *une vigne et un verger*, clos de murs en ruine, de 28 ouvrées, au bas du château estimé 1.800 L

\* *un ensemble de bâtiments* ainsi décrits : « Au village de Montfort est un autre bâtiment servant pour loger un des fermiers, consistant en quatre chambres, grenier dessus, cave dessous, deux cours, trois granges, écuries, hangar, jardin et verger, le tout dans un même clos de la contenance d'environ deux journaux et demi, les murs de clôture en mauvais état... » estimé 4.500 L

\* *le moulin à eau* situé au bas du village 4.500 L

\* *une chênevière* 177 L

\* *l'étang desséché* de Villiers, de 5 journaux 1.200 L

\* *la forêt de Montfort* 37.050 L

\* *l'enclos* des louers et le pré situé en dessous (16 soitures), le pré pâty à Villaines (10 soitures) et 15,5 soitures de pré en 4 pièces

\* *63 pièces de terre* d'une contenance totale d'environ 130 journaux (environ 43 ha)

\* *une pièce de terre* en friches de 50 journaux

\* *un étang* de 9 journaux.

Le total de ce prélèvement monte à la somme de 91.696 livres 5 sous.

Le prélèvement de la « nation représentant la veuve Tenard » est pris dans la « ferme de Villaines » ; il comprend :

\* les 2/3 de la grange des dîmes estimé 600 L

\* l'emplacement de l'ancien château 1.000 L

\* un hangar avec deux pressoirs 600 L

\* le moulin Bocaveau 10.000 L

\* le bois Bocaveau 6.600 L

\* 80 journaux de terre, lieu dit Champ Foux 700 L

Soit un total de 19.500 L

Le premier lot est composé du reste des biens de la ferme de Montfort complété par des biens de la ferme de Villaines ; il monte à la somme de 32.137 livres.

Le second s'élève à 32.123 livres.

Le troisième qui, en plus des terres, comporte un bâtiment, monte à la somme de 32.166 livres.

Il dépendait aussi de la succession, plusieurs rentes. Elles furent également divisées en trois lots de 32 livres chacun.

La valeur totale des biens fonds de la baronnie était donc de 207.622 livres ; 100.774 pour la « ferme de Montfort » et 106.848 livres pour celle de Villaines.

Les lots sont tirés au sort le 29 Frimaire an 7 (19 décembre 1798) ; le premier revint à A.C. Richard, le 2ème à la « République » et le 3ème à R. Chomel. Ce résultat fut homologué aux conditions suivantes :

«...attendu que la veuve Richard est ascendante d'émigrés ..... les biens qui lui sont advenus par le présent partage demeurent séquestrés jusqu'à la confection du partage de ses biens... » ;

« ...que le citoyen Chomel rendra compte de la régie qu'il a eu... et contraint à payer le reliquat dans la caisse de la régie pour les portions revenantes soit à l'émigrée veuve Tenard, soit à la veuve Richard, mère d'émigrés ».

Après trois ans de travail et de procédures, le partage était enfin réalisé et chacun se mit à jouir de ses biens.

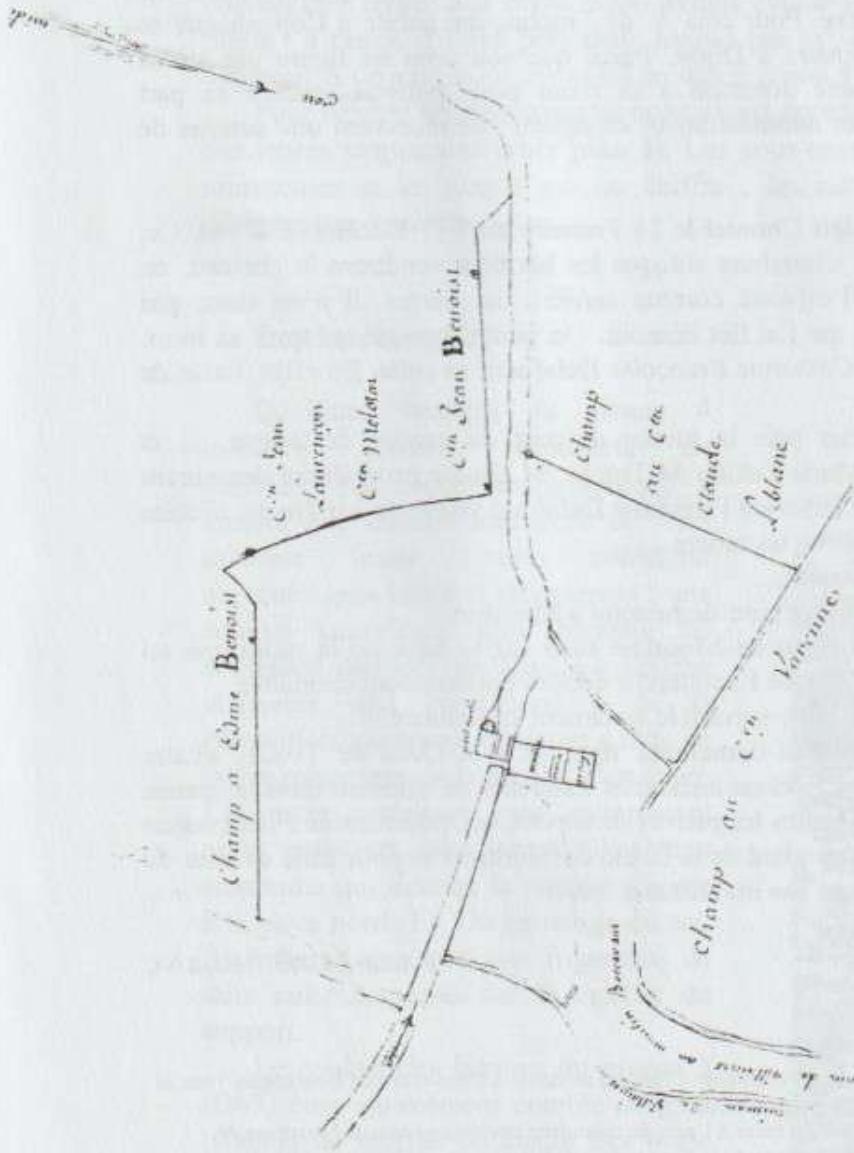
Le 14 Ventôse an 7 (4 mars 1799), Augustin Laubin, arpenteur en la « commission forestière de Châtillon sur Seine » est nommé pour procéder à « l'estimation ainsi qu'à la mise en lots des bâtiments, usines, bois, prés, terres et autres héritages qui appartiennent à la république... » [4]. Après en avoir fait l'arpentage, il put « les distribuer en lots de manière à les faire vendre le plus avantageusement possible pour la république... » Il rend son rapport le 9 Floréal an 7 (28 avril 1793), avec un mois de retard « à cause des récolements qui viennent de se faire dans les forêts nationales de Châtillon auxquelles j'ai été forcé d'assister! »

Cette procédure s'arrêtera là car les fonctionnaires de « la république » n'avaient pas dû bien lire les titres fournis par R. Chomel et A.C. Richard.

Par sa pétition du 14 Nivôse de l'an 7 (3 janvier 1799), Anne Marie de Truchis, fille du C.F. Delaforêt, réclame sa part des biens de Montfort en exposant que, par son « testament, reçut Guyot, notaire à Montbard, le 30 Octobre 1771, Marie Thérèse Feillet nomma et institua la mère de l'exposante son héritière dans l'usufruit du tiers de ses biens et quand à la propriété de ce même tiers elle la donna à l'exposante et à son frère pour être partagé entre eux par égale portion après ledit usufruit fini... ». En conséquence, la république ne pouvait séquestrer que l'usufruit et non la nue propriété puisque A.M. Truchis n'était pas portée sur la liste des émigrés. Par arrêté du 1er Floréal an 7 (20 avril 1799), l'Administration reconnaît ses droits et ordonne le partage en deux des biens échus à la république. Les mêmes experts, Morel et Laureau, réunissent les fonds du prélèvement de 19.500 francs et du 2ème lot pour former deux nouveaux lots d'égales valeurs (25.811 F. et 25.812 F.), qui furent tirés au sort le 19 Ventôse an 8 (10 mars 1800) à midi ; le 2ème revint à la république comme représentant Achille de Truchis, émigré ; celui d'A.M. de Truchis fut maintenu sous séquestre « jusqu'à l'estimation légale de l'usufruit ».

Le 25 Prairial an 9 (14 juin 1801) C.F. Delaforêt se fait rayer de la liste des émigrés et prête serment de fidélité devant le Préfet de Dôle le 9 Vendémiaire an 10 (1 octobre

## Plan du moulin Boccaveau et de ses dépendances



— Lettre du Maire Doreau et de ses dépendances contenant leurs démissions à Deniz le 9 juillet 1848 pour la faire échapper à la charge de délégués séparatistes provenant de la République romaine étant accusés d'avoir été les auteurs de l'assassinat de l'abbé Jean-Baptiste Delapierre, vicar de Nicolas Bérenger à Lourdes. En conséquence de la commission du —  
Gouvernement central du département de la Gironde pour l'assemblée générale à Montauban, signée : suivant le procès-verbal pris le 1<sup>er</sup> juillet 1848 à la Mairie d'Ambarès, en date du même, et devant monsieur le maire d'Ambarès, François Albin G.

1801). Elle fait alors une pétition pour obtenir la levée du séquestre apposé sur son usufruit. Après quelques tracasseries administratives elle obtient gain de cause pour le moulin et les terres mais pas pour le bois Boccaveau qui pouvait faire partie des « réserves nationales ». Elle prend des renseignements et réclame la jouissance de ce bois ; elle lui sera accordée après expertise.

Le 18 Janvier 1813 il est demandé au Préfet de faire vendre le moulin Boccaveau. Il ne donnera pas suite en se conformant à l'avis du directeur des domaines.

Les nouvelles lois royales restituant les biens d'émigrés, le domaine de Villaines pouvait être revendiqué. Aussi, Achille de Truchis, « comte de Baudrière », en élisant domicile à Dôle, demande « la remise de ce faible débris de son patrimoine ». La commission ministérielle arrête cette remise le 23 Janvier 1816.

En 1825, les lois royales accordent une indemnité pour les biens séquestrés et vendus. C.F. Delaforêt avait acheté, durant son veuvage, un domaine à Etevaux (canton d'Auxonne), pour la somme de 36.000 livres. Le 22 Mai 1825, A.M. de Truchis et Achille demandent une indemnisation à ce titre. Pour cela A. de Truchis, qui habite à Copenhague se fait représenter par Maître Berne, notaire à Dijon. Parce que son nom ne figure pas sur le « grand livre de la dette », il fait une donation à sa soeur pour pouvoir toucher sa part d'indemnité. À la suite des procédures administratives de rigueur, ils recevront une somme de 52.287 francs.

Le château revint à Régis Chomel le 14 Frimaire an 7 (7 Décembre 1798). Or, dans son écrit de 1830, Maillard de Chambure dit que les héritiers vendirent le château, en 1798, à un habitant de Semur qui l'exploita comme carrière de pierres. Il n'est donc pas impossible que ce soit Régis Chomel qui l'a fait démolir. On peut supposer qu'après sa mort, survenue en 1805, le château passa à Catherine Françoise Delaforet, sa tante. En effet, l'acte de vente du 10 août 1817 mentionne [5] :

« ...Me Edmé Poupiet, greffier près la justice de paix du canton de Semur..... et comme ayant charge de Melle Anne Marie Lucille de Truchy de Tenare propriétaire demeurant à Dijon héritière universelle de dame Catherine Françoise Delaforet veuve de Mr Henry Nicolas de Truchis de Tenare sa mère, suivant son testament...

lequel aux qualités qu'il agit a vendu...

au Sr Jean Baptiste Lefèvre propriétaire demeurant à Montfort...

L'emplacement de l'ancien château de Montfort situé sur le haut de la montagne tel qu'il se trouve en ruine aujourd'hui ... et que l'acquéreur déclare parfaitement connaître

appartenant à ladite Delle de Truchy suivant le testament sus énoncé...

Des matériaux de l'ancien château demeurent réservés à la Delle de Truchy quatre grandes pierres de taille portant des inscriptions anciennes lesquelles se trouvent dans la grande écurie de l'ancien château et en outre toutes les pierres de service qui pourront être nécessaires aux réparations des murs de clôture dépendant de la ferme de Montfort et pour celle du mur du verger qui est de l'autre côté de la rue au bas du château... ».

André CHERBLANC

#### NOTES

1 - Je remercie Christine Lamarre, Professeur d'histoire moderne à l'université de Bourgogne, pour la rédaction de ce chapitre que j'ai peu modifié

2 - Les conversions de dates ont été faites à l'aide du calendrier révolutionnaire de l'ouvrage de Jacques Godechot : « Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire » (P.U.F.). Il est évident que ce calendrier comporte une erreur puisque le 10 ventôse an VIII devrait correspondre au 29 février 1800 et non au 1 mars 1800.

3 - Voir l'article de Renée Paquet dans le bulletin annuel de 1997.

4 - A.D.C.O. - Q 466.

5 - A.D.C.O. - 4E 108/34.

## LES DEBLAITEMENTS ARCHEOLOGIQUES

Les travaux de consolidation et de mise en valeur du château nécessitent le dégagement des décombres et la récupération des matériaux exploitables. L'association ayant envisagé de consolider le haut de la muraille sud, les gravats contenus dans les salles situées à droite de l'entrée constituaient un gisement intéressant par leur proximité. Les travaux de consolidation ont été interdits par Mr Brunet, architecte des Bâtiments de France (Monuments Historiques), mais nous avons pu obtenir, malgré un premier « refus », une autorisation de fouille. Outre les salles à droite de l'entrée, la demande concernait le puits à latrines. Le but de ce deuxième dégagement était de reboucher le second puits découvert lors de l'établissement du sentier faisant le tour des ruines.

Les engins mécaniques ne pouvant pas accéder à ces parties du château, les gravats doivent être retirés à la main. Nous avions évalué leur volume à 90 m<sup>3</sup> : ce chiffre était faible ; à raison d'à peu près deux tonnes par m<sup>3</sup>, c'est environ 200 tonnes qu'il fallait déplacer. A ce jour, nous avons dû en ôter environ 40 m<sup>3</sup>.

Pour repérer les découvertes, nous avons appelé les pièces et parties du château par des lettres majuscules (**voir plan I**). Les sous-ensembles sont désignés par des lettres minuscules et les étages par un chiffre ; les rez-de-chaussée ont été arbitrairement désignés par le niveau 3.

### Les latrines (D)

Quelques vestiges du niveau 4 existaient encore, recouverts de remblais. La coupe stratigraphique a montré une couche inférieure de terre sableuse jaune (murs) contenant quelques gros blocs et des pierres ; une couche supérieure plus blanche ne contenant que des cailloux. La couche inférieure, qui correspond à de la démolition, contenait quelques éclats de pierre provenant de la retaillé d'un évier. Les murs extérieurs sont entièrement rasés mais on peut encore lire leur empreinte qui dessine le couloir d'accès à la pièce nord (E). Du carrelage du sol, il ne restait que quelques fragments de terre cuite dispersés sur le mortier du support.

Le couloir des latrines du niveau 3 (Db3) était entièrement comblé de gros blocs et de mortier de chaux très blanc (**photo 1**). On peut supposer que le plafond de ce couloir était construit en grandes dalles de pierres. Celles-ci étaient donc déjà récupérées lorsque le couloir a été comblé. Les blocs de remplissage étaient très



Photo 1

divers : parement extérieur, blocs d'angle, voussoir d'archère, montant de porte, etc. Il ne s'agit donc pas d'effondrement mais bien de démolition.

Les latrines elles-mêmes étaient entièrement démolies, mais peuvent cependant être restituées (**photo 2**). C'est vraisemblablement lors de cette démolition que le sol fut sur-creusé d'environ 60 cm pour donner l'aspect actuel qui évoque une entrée de cave. Ce dernier sol, pavé de terre cuite, est en partie bouleversé par la récupération.



Photo 2

### La salle C3

Pour pouvoir étudier les remblais, deux coupes perpendiculaires ont été ménagées selon les axes de la salle. Leur hauteur avoisinant 4m, il a été procédé par niveaux successifs pour faciliter le travail et prévenir les effondrements.

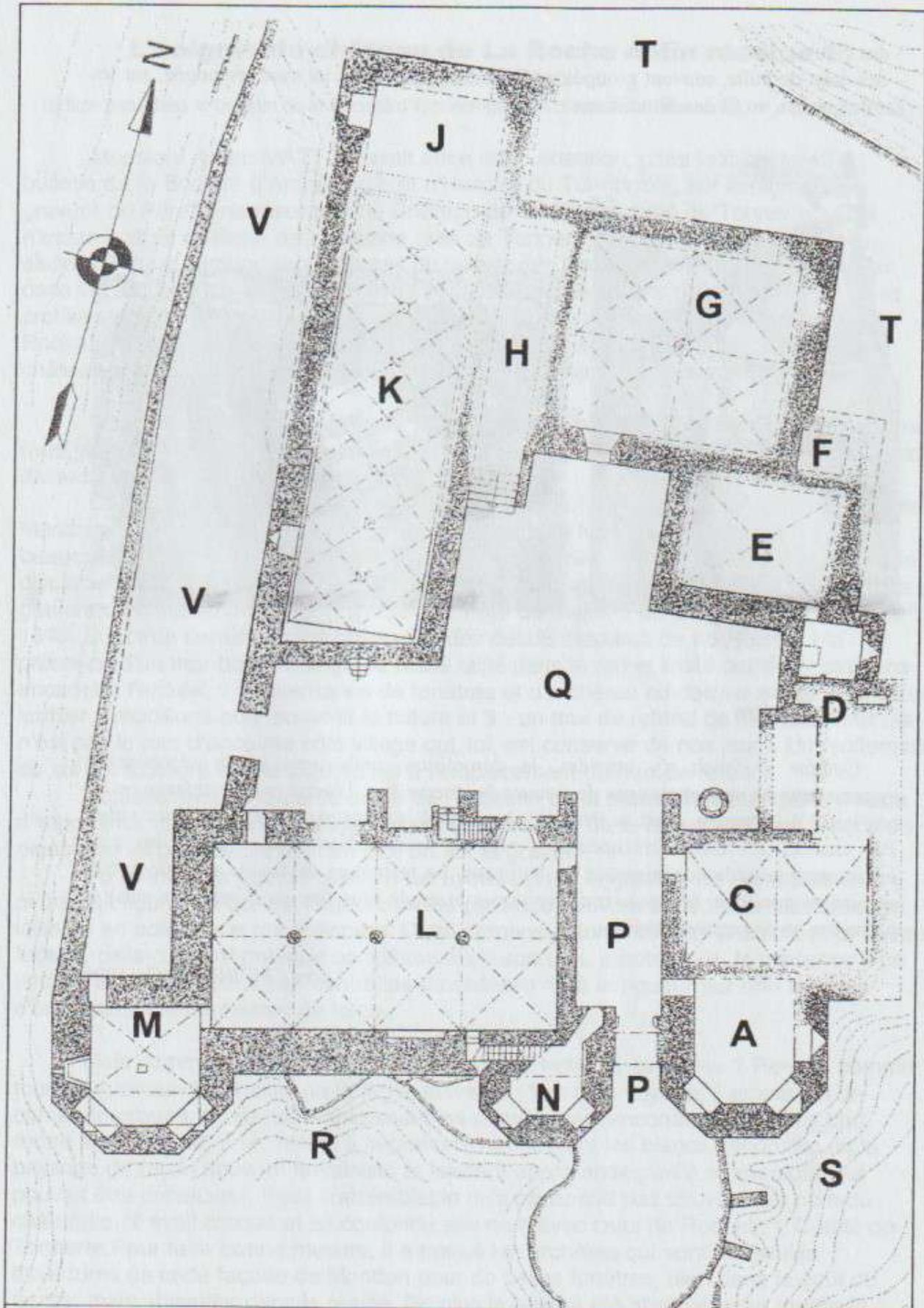
La salle est entièrement remplie de gravats de démolition. Sur le sol de carreaux de terre cuite (partie nord-est), se trouve une couche de blocs architecturaux enfouis dans des éclats de taille (**photo 3**). Nous avons là la preuve de l'exploitation de la ruine comme carrière avec même l'activité d'au moins un tailleur de pierre. Ces découvertes confirment donc en partie ce qui a été dit par Maillard de Chambure.



Photo 3

Parmi les blocs inutilisés se trouvaient des pierres de porte, des dalles, et de nombreux claveaux de voûte peints en rouge (**photo 4**). Un bloc de naissance de voûte montre que la chapelle avait deux croisées d'ogives formant un angle de 52° avec les murs est-ouest (**photo 5**). Le remblais supérieur est formé pour moitié de sable provenant des murs et des enduits. Le reste est ainsi constitué :

- pierres de voûte en calcaire sublithographique,
- morceaux de calcaire-marbre provenant du remplissage des murs,
- quelques moellons,
- des claveaux de voûte de la chapelle,
- des morceaux de tuiles dont certains, vernissés en jaune, quelques-uns en noir,
- des morceaux d'ardoise,
- un morceau de carreau de sol décoré d'un lion,
- une clé en fer (XVIII<sup>e</sup> siècle),
- quelques petits morceaux de verre à vitre,



MONTFORT (21) – LE CHATEAU

Plan I

- des clous,
- des éclat de taille, souvent groupés, qui montrent que l'activité s'est prolongée, sur les tas de gravats, au fil des démolitions.



Photo 4



Photo 5

## Conclusion

Comme il fallait s'y attendre, la démolition méthodique et la récupération systématique ne permettront pas de trouver des merveilles. D'autre part, le château ne fut pas laissé à l'abandon avant sa démolition : les sols étaient propres et les pièces vides. Par chance, les blocs irrécupérables pour la construction sont souvent les plus intéressants pour la connaissance du bâtiment. La technique de fouille peut donc être réduite au minimum (coupes stratigraphiques et étude plus fine au niveau des sols) et permettre un dégagement rapide.

André CHERBLANC - 1998

## L'éénigme du château de La Roche enfin résolue ?

Par Robert Biton

(article paru dans le bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Tonnerrois, n° 44, année 1991)

Monsieur André MATTON avait attiré notre attention, dans le numéro 42 du bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Tonnerrois, sur l'éénigmatique gravure de Perelle représentant "le Château de La Roche, près de Tonnerre". Or il n'existe pas de château de La Roche près de Tonnerre ! S'agissait-il d'un château disparu ? Vu son importance, il aurait du laisser des traces, même infimes, au sol ou dans les archives. Or les prospections pédestres ou aériennes n'ont rien révélé et les archives sont muettes. Deux châteaux, dans la région, portent Roche dans leur nom : Rochefort sur Armançon et Rochefort sur Brevon, dans le Châtillonnais. Ces deux châteaux sont encore debout et n'offrent aucune ressemblance avec les gravures.

Notre attention avait été attirée par la forme polygonale des tours, par leur rythme (une grosse et une petite encadrant l'entrée et une grosse à distance) et par la présence d'une basse-cour fortifiée en avant du château.

Un château régional répond à tous ces critères : le Château de Montfort, près de Montbard. La démonstration est facile pour la gravure N° 1 et je vais m'y livrer, mais beaucoup plus conjecturale pour la gravure N° 2, l'arrière du château de Montfort ayant disparu. Nous livrons donc la gravure n° 1 du château de la Roche avec, en rapport, la gravure du château de Monfort tiré de l'ouvrage de Maillard de Chambure et datée de 1819. Sur cette dernière nous observons des détails disparus de nos jours : 1 la présence d'un mur bordant le grand fossé taillé dans le roc et limité par deux pavillons encadrant l'entrée. 2 - l'alternance de fenêtres et d'archères au dernier étage ainsi qu'un larmier à modillons pour soutenir la toiture et 3 - un mur de refend de la basse-cour qui n'est pas le mur d'enceinte côté village qui, lui, est conservé de nos jours. Un renflement du sol est toujours visible aujourd'hui à l'emplacement du mur de refend.

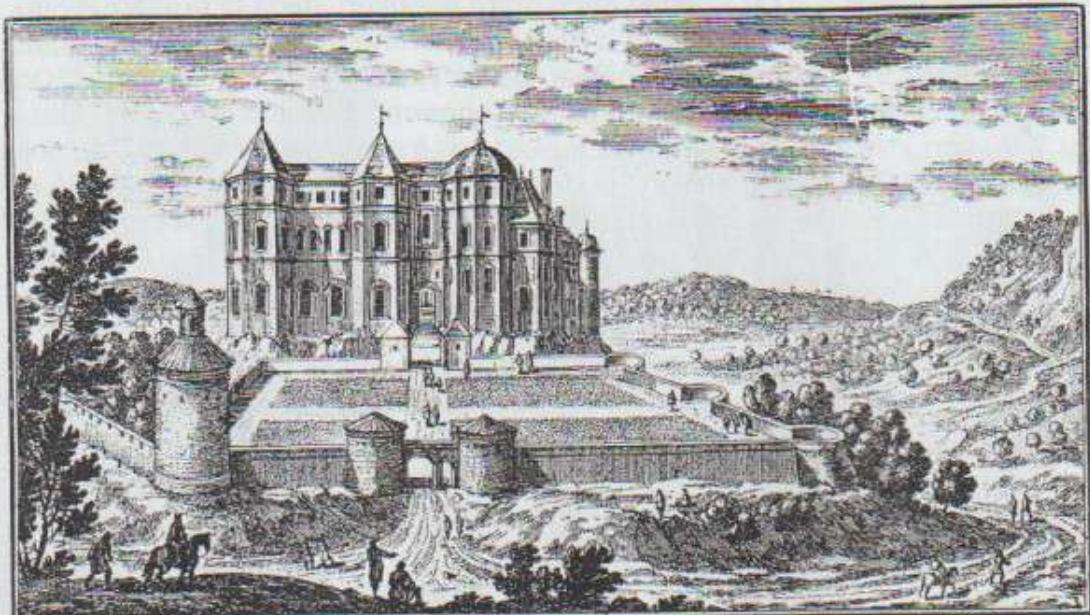
Actuellement, si la partie droite de l'enceinte de la basse-cour a disparu, il reste d'importants fragments de la façade d'entrée et surtout de la tour d'angle qui a servi de pigeonnier et qui semble bien en être un sur la gravure.

Pour une plus grande clarté, nous avons calqué la gravure de Perelle et nous y avons fait figurer ce qui est toujours visible (quoique souvent sous les broussailles) en laissant en pointillé ce qui a disparu. Cette démonstration n'est pas possible pour l'autre façade, celle-ci ayant presque complètement disparu et, à notre avis, la présence d'un jardin n'étant possible qu'en contrebas du château ou à la rigueur sur une terrasse d'une quinzaine de mètres de large.

Mais comment cette erreur d'identification a-t-elle pu avoir lieu ? Perelle, comme tous les graveurs, travaillait de la façon suivante : lors d'un voyage, il emmenait un carnet de croquis et croquait rapidement les monuments rencontrés. Bien plus tard, rentré à son atelier, il se mettait à la gravure, remplaçant les blancs, reconstituant le paysage de façon souvent fantaisiste et laissant une grande part à sa mémoire qui pouvait être défaillante. Il est vraisemblable qu'il ne se soit pas souvenu du nom du château qu'il avait croqué et ait confondu son nom avec celui de Rochefort, Comté de Tonnerre. Pour faire bonne mesure, il a troqué les archères qui sont les seules ouvertures de cette façade de Montfort pour de belles fenêtres, bien dans le goût du temps, mais absentes dans la réalité. De plus le relief a été abaissé, pour rendre la demeure plus aimable.

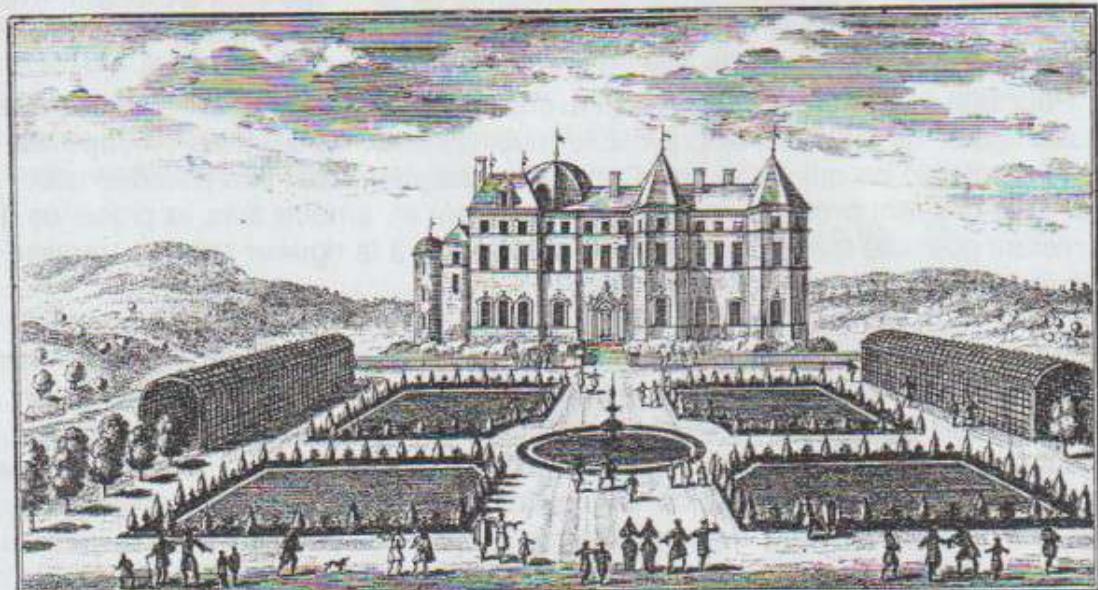
Il reste donc encore bien des points dans l'ombre, mais nous pensons, pour notre part, avoir résolu l'éénigme du Château de la Roche.

*Gravures de PERELLE*



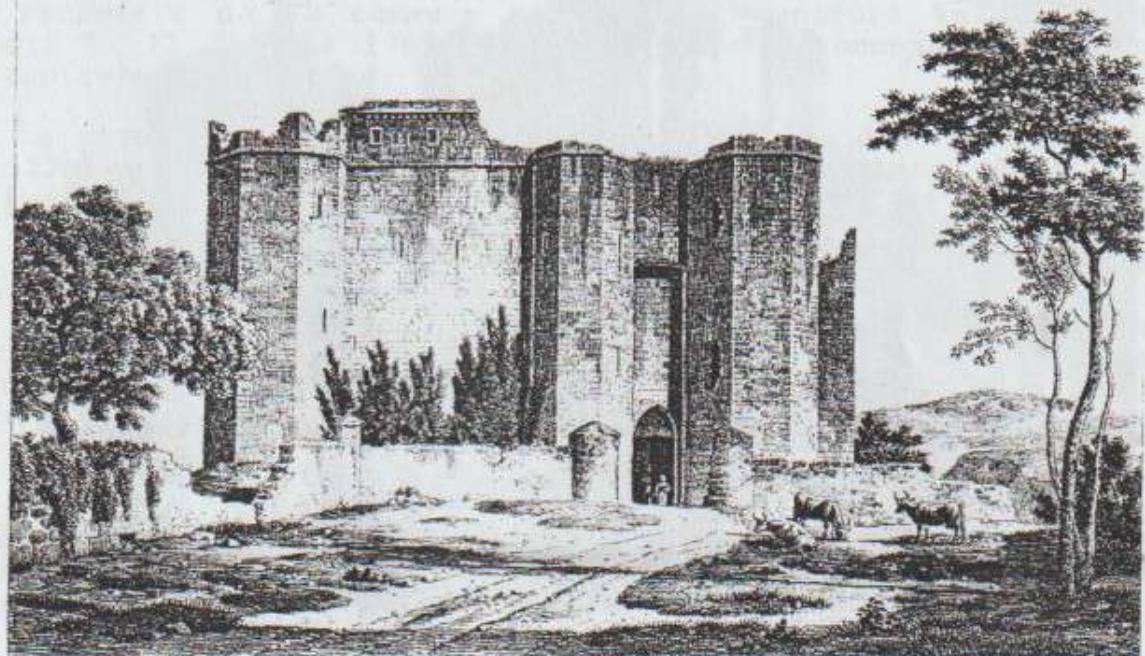
*Le Château de la Roche près de Tonnerre en Bourgogne*

*Gravure  
N°1*

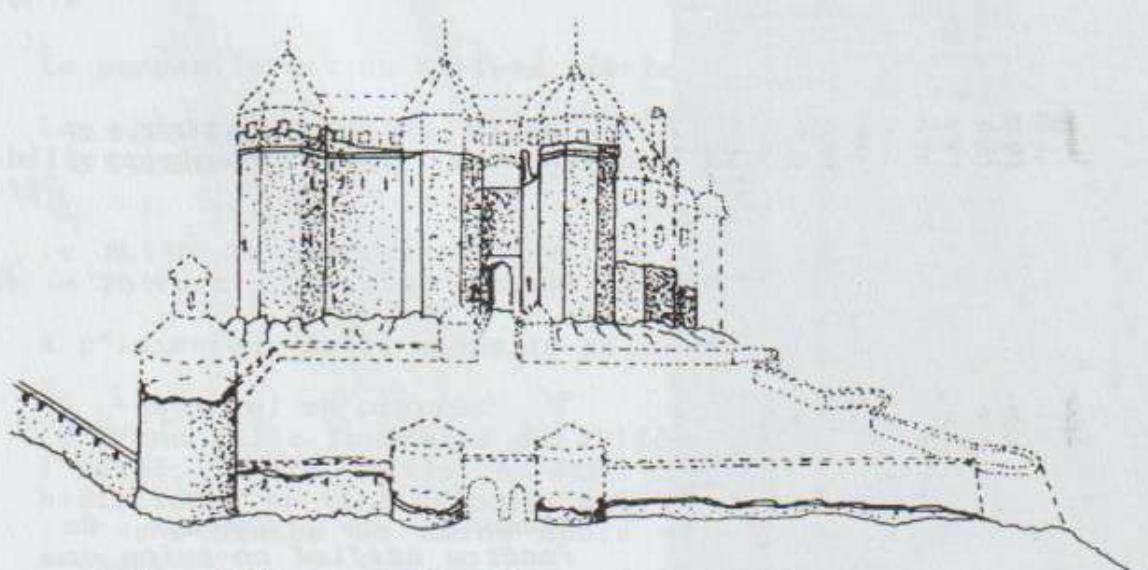


*Le château de la Roche du côté du Jardin .*

*Gravure  
N°2*



*Lithographie du château de Montfort datant de 1819  
(Illustration de l'ouvrage de Maillard de Chambure)*



*Les Châteaux de Montfort et de La Roche superposés*



Lithographie de 1830

La fenêtre à meneau représentée sur la façade EST de la chapelle semble être un enjolivement de la fenêtre existante créé par l'artiste qui n'a pas non plus respecté les formes exactes du château comme l'ont prouvé les investigations effectuées par l'association MONS FORTI



LA CHAPELLE  
SAINT DENIS

Element de meneau de fenêtre utilisé en guise de linteau pour la fenêtre du mur ouest actuellement condamnée. En bas une autre pierre de récupération.

## LA CHAPELLE SAINT DENIS

Propriété de la commune de Montigny Montfort en Cote d'Or, depuis le 13 janvier 1997, elle est située au hameau de Montfort, en contrebas du château.

La chapelle Saint Denis est le seul vestige d'un prieuré fondé en 1228 et dépendant, ainsi que l'église de Montigny, de l'Abbaye du Puits d'Orbe.

De style roman rustique, très sobre, le bâtiment d'origine a vraisemblablement été prolongé comme le prouve la non continuité de la corniche en pierres taillées telle qu'on l'aperçoit en haut des murs nord et sud; comme le prouve également l'assise du mur nord de la partie prolongée qui a été réalisée directement sur une pierre tombale.

Cette prolongation aurait été faite après la révolution puisque dans la partie la plus récente on retrouve des pierres provenant probablement de la démolition du château, comme par exemple un élément de meneau de fenêtre utilisé en guise de linteau pour la fenêtre du mur ouest, actuellement condamnée.

La pierre tombale sur laquelle a été édifiée la partie prolongée se trouvait à l'origine dans le petit cimetière, proche de la chapelle. L'acte de décès de la personne inhumée ici, retrouvé dans les archives communales fait état de Hubert CHANGE, appelé Joly Coeur, compagnon couvreur, âgé de 25 ans, natif de Montargis, tombé "promptement" malade au château et enterré à cet endroit le 9 Mars 1690. La pierre porte encore la marque de l'équerre et du compas, symbole distinctif des compagnons du devoir.

Le campanile est du XIII<sup>e</sup> Siècle.

La cloche en bronze datée de 1535 fait partie des objets mobiliers classés parmi les monuments historiques le 1er Décembre 1913.

Le solin de pierres visible sur le campanile laisse supposer que la toiture était plus épaisse et sûrement constituée de laves.

A l'intérieur de la chapelle se trouvent :

- un autel en pierres;
- une dalle funéraire du XVII<sup>e</sup> siècle située au pied de l'autel; cette dalle a été classée parmi les monuments historiques en tant qu'objet mobilier le 30 Mars 1976;
- une statue de Saint Denis en plâtre le représentant en évêque;
- une statue de Saint Denis en pierre le représentant en martyr; cette statue datée du XVI<sup>e</sup> siècle a été classée parmi les monuments historiques en tant qu'objet mobilier le 30 Mars 1976.

L'inscription figurant sur la dalle funéraire du XVII<sup>e</sup> siècle est représentée ci-dessous ainsi que sa traduction qui a été gracieusement réalisée par un moine de l'abbaye Notre Dame de Citeaux. Malheureusement, dans le haut à droite, une partie de l'inscription est illisible.



Ici git un homme très renommé, Nicolas SUTHONISI, procureur royal en cette province des Mandubiens, chef de la citadelle de Montfort et juge de tout le territoire. Lequel est mort l'an du Seigneur 1621, le 10 des Kalendes de Septembre(1), à l'âge de 100 ans. Par une vie féconde il a fait se développer la Gaule, un sarcophage le conserve maintenant enseveli. Il est exempt de toute faute, son nom reste partout vivant.

(1) 23 Aout

Le sol de la chapelle est formé de dalles rectangulaires de pierre dont une est gravée d'une croix.

Avant la révolution la coutume voulait que l'inhumation des habitants, quelles que soient leurs conditions sociales, se fasse parfois à l'intérieur des édifices religieux; ainsi à Montfort nous avons relevé dans les archives de la commune, l'inhumation de:

- Emilie PRIEUR le 6 février 1683;
- Anne BODEAU le 14 juin 1706 âgée de 9 ans, fille de Edme BODEAU, receveur au château et enterrée dans le choeur, à droite;
- Martin RAVIER le 15 septembre 1711, âgé de 45 ans, "masson";
- Françoise ROLLEY le 26 juillet 1719, âgée de 4 ans, fille d'un tonnelier du château;
- Marguerite ALBIN le 8 août 1719, âgée de 2 ans et demi, fille de Nicolas et de Brigitte CONTOUR, manouvrier;
- Nicolas BODEAU le 19 décembre 1719, âgé de 22 ans, fils de Edme BODEAU, receveur au château;
- Brigitte, Michel ALBIN le 30 juillet 1722, âgée de 2 mois et demi, fille de Nicolas et de Brigitte CONTOUR, laboureur;
- Jean CONTOUR le 9 novembre 1723, âgé de 17 ans, fils d'Anthoine, laboureur;
- Anne VERRIER le 1er septembre 1724, âgée de 62 ans, femme de Edme BODEAU, receveur au château;
- Edme BODEAU le 25 avril 1725, âgé de 70 ans, receveur au château;
- Charlotte CHARLOT le 11 septembre 1726, âgée de 12 ans, fille de Jean et de Reine CHEUVEUX;
- Marie Anne CHENANNE le 2 septembre 1728, âgée de 9 mois, petite fille de Edme BODEAU, ancien receveur au château;

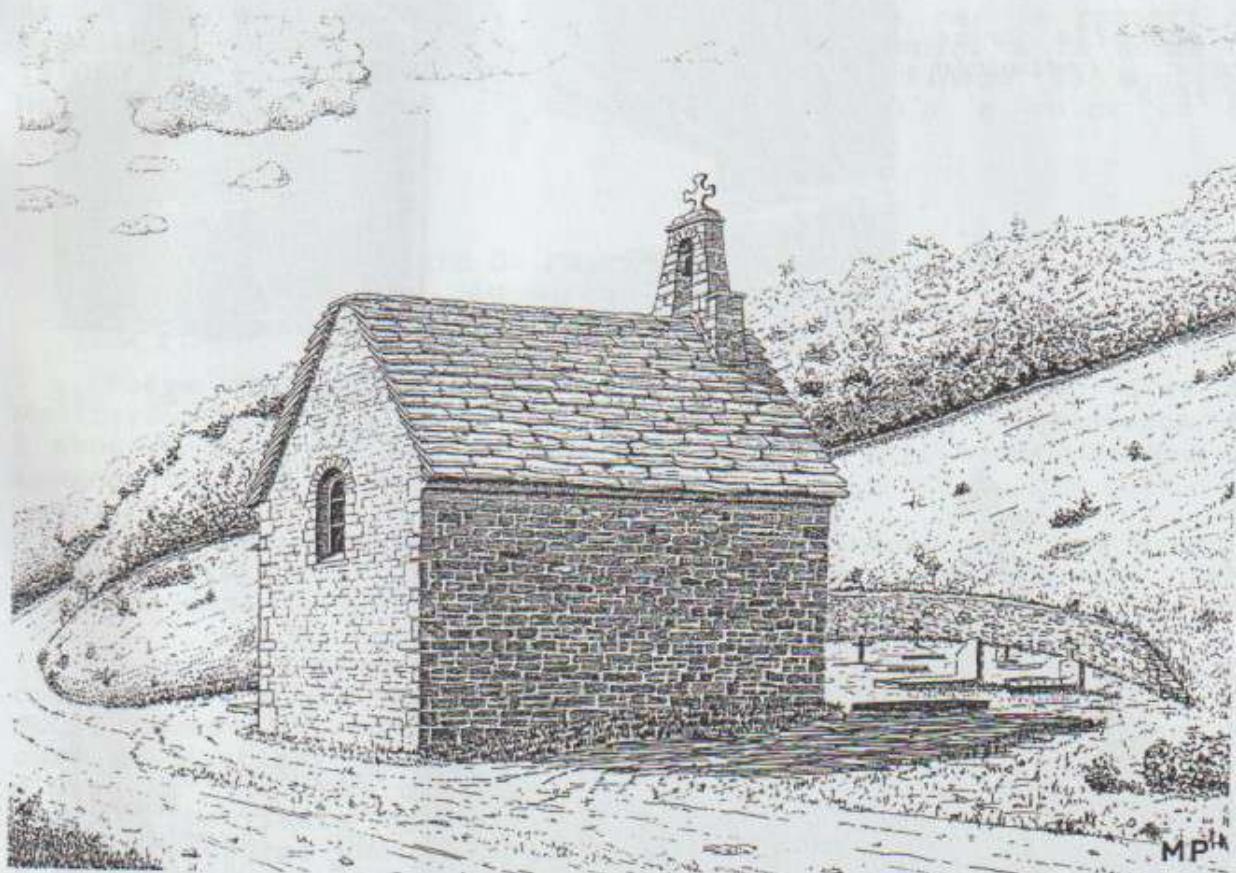
-Jean BLAISOT-BAS le 6 mars 1738, âgé de 44 ans, officier dans le régiment de Picardie, en présence de son frère Philibert, tonnelier au château. Cette famille venait de Blacy dans l'Yonne où résidaient précédemment le Baron et la Baronne De la FOREST, Seigneurs de Montfort à cette époque.

Un petit cimetière entourait la chapelle, celui-ci est actuellement incorporé aux propriétés voisines. On y aurait découvert plusieurs sépultures dont l'une d'elles contenait un squelette faisant face à l'Orient et qui avait encore un fer de lance fiché dans la partie gauche de la cage thoracique. D'un autre on aurait retiré deux éperons dont l'un avec molette.

En juillet 1897, un cultivateur labourant son champ, aurait exhumé des ossements humains et des armes de l'époque féodale, entre autres un crâne encore engagé dans son casque.

Une croix en bronze doré et émaillé du XIVème Siècle aurait été mise à jour à proximité de ce cimetière. ( Nous ne savons pas ce que sont devenus ces objets.)

A la révolution cette chapelle appartenait toujours aux religieuses du Puits d'Orbe et était l'annexe de l'église de Montigny. Deux messes par an y étaient célébrées, une à Pâques et l'autre le jour de la Saint Denis (début du mois d'octobre).



*La chapelle Saint Denis et le petit cimetière avant la révolution?*

*Façades Ouest et Sud.*

*La partie ajoutée est au premier plan en avant du campanile.*



*La chapelle Saint Denis restaurée en 1998.*



*Façades Sud et Est.*



*Façade Nord.*

*La pierre tombale sur laquelle a été bâtie la partie ajoutée est visible sous la fenêtre.*

Vendue comme bien national en 1791, cette chapelle devint la propriété de Jacques BARTAT, agent communal, puis maire de Montigny Montfort.

Les propriétaires suivants sont:

-En 1877-1878, Georges PHILIPON;

-En 1882-1883, Madame veuve Georges PHILIPON, nièce de Jacques BARTAT;

-En 1892-1894, Joseph et Lucien CAILLET

-En 1924 ,Joseph GROSELLIER époux Xavière, Marie Jeanne, Antoinette Groselier;

-Le 25 septembre 1954, au décès de Xavière GROSELLIER, deviennent propriétaires ses petits neveux et nièce: Pierre de JOTEMPS PERRAULT, Michel de JOTEMPS PERRAULT et Antoinette GROSELLIER, épouse GALMARD.

-Le 11 mai 1984, ceux-ci font don de la chapelle à l'ASSOCIATION DIOCESAINE de DIJON.

-Le 16 janvier 1997, par une donation de la dite Association la COMMUNE de MONTIGNY MONTFORT en devient à son tour propriétaire.

L'Abbaye du Puits d'Orbe possédait d'autres biens sur la commune de Montigny Montfort qui ont fait l'objet d'une vente le 23 avril 1791 à savoir:

Fonds possédés ci-devant par les Dames Bénédictines du Puits d'Orbe de Châtillon consistant en environ 3\4 de soitures de prés et 56 journeaux de terres en 2 pièces estimés par le rapport de Messieurs LAUBIER et LIGERET du 9 décembre dernier à la somme de 13706 livres, lesdits fonds situés sur le finage de Montigny Montfort et Villaines et sur lesquels il n'y a point eu de premières enchères.

#### L'ABBAYE DU PUITS D'ORBE (PUYS D'ORBE) (Orbiacum Putens Orbi)

Abbaye de bénédictines fondée en 1129 par RAINARD, Sire de Montbard, dans les bois de Verdonnet, et sous l'obéissance de l'Abbé de Moutiers Saint Jean. (chartes de Guillencus, Evêque de Langres en 1126 et de Geoffroy en 1147)

Elle reçut en donation les églises de Verdonnet et des biens à Montbard, Verdonnet, Montigny Montfort, Asnières en Montagne, Pacy sur Armançon.

En ce qui concerne la commune de Montigny Montfort, nous avons connaissance d'une sommation en 1726, de la part de Monsieur de NUCY, conseiller au Parlement de Dijon, Seigneur de Montigny, au curé de Montigny et aux Dames, Abbesse et religieuses du Puits d'Orbe au sujet des dîmes de vins et d'agneaux pour eux prétendus sur les habitants de Montigny de s'expliquer dans bref délais s'ils prétendent quelque dîme ou droit sur les vignes dont le dit Seigneur interviendra tout de suite au procès pendant les requêtes du palais de Dijon entre l'Abbesse et les religieuses du Puits d'Orbe et le curé de Montigny Montfort et Villiers de la même paroisse d'autre part. Au sujet de certaines dîmes qu'ils

prétendent introduire et s'en assurer le droit sur les vignes de Montigny, Montfort et Villiers. Pour faire condamner leurs prétentions comme dîmes insolites quoique les dites Dames et le curé aient fait dire au Seigneur qu'ils ne lui demanderaient jamais rien (Signification faite aux dites Dames et au curé).

Les prétentions de l'Abbesse et des religieuses étaient les suivantes:

-un accord prétendu fait en 1228 avec le curé de Montigny les Montfort pour lequel Mme l'Abbesse prétend: le tiers de tous les dîmes de blé (blé) des villes et finages de Villiers et Montfort, moitié des vins et des raisins des dites villes et finages, la moitié des dîmes de laine et agneaux de la paroisse, une amodiation de 1412 des revenus du Prieuré de Montfort faite par l'Abbesse au curé du dit Montigny pour 15 francs d'or par an des revenus ci-dessus, amodiation du 5 novembre 1659 du dit Prieuré de Montfort consistant comme les précédentes en prés, terres, vignes, cens, et rentes, le tiers des dîmes à Montfort et Villiers de blé et vin, la 7ème partie des dîmes de grains et vin à Montigny, la moitié des dîmes de poires à Montfort, Villiers et Montigny, la dite amodiation faite au Sieur SORDOT, curé de Montigny, reçue comme les précédentes par Claude MARTIN, notaire à Moutiers Saint Jean.

Nous apprenons par ailleurs qu'en 1731-1732 René GAVEAU époux de Claudine LE MOINE était à Villiers fermier de cette Abbaye.

Mais revenons à l'Abbaye, au XVIIème Siècle elle était dirigée par Rose BOURGEOIS de CREPY, fille du président au parlement de Dijon et sa soeur Françoise y était prieure.

Profitant de la situation d'isolement du monastère elles y menaient une vie dissolue, recevant des catholiques et des protestants qui erraient dans les forêts en cette fin de guerre de religions.

Certaines religieuses n'approuvaient pas cette vie de désordre et réclamaient la réforme de l'établissement.

L'évêque de Langres, Sébastien ZAMET, aidé par Saint François de SALES, évêque de Genève interviennent à plusieurs reprises mais en vain, auprès de l'Abbesse pour introduire la réforme catholique déjà mise en place au Val de Grâce.

En 1605 le saint homme n'hésite pas à y envoyer sa jeune soeur, Jeanne de SALES, âgée de 12 ans, pensant y rétablir un peu d'ordre, mais cette dernière n'éprouvant aucune attirance pour la vie religieuse est retirée du monastère.

Après de nouvelles visites de François de SALES, Rose BOURGEOIS de CREPY accepte enfin d'abandonner les bois de Verdonnet pour la ville et choisit celle de Châtillon sur Seine. Le 21 décembre 1619 les religieuses s'installent dans un premier temps dans un bâtiment de la rue du Recept.

Puis grâce aux libéralités de la Reine ANNE d'AUTRICHE, un monastère est construit sur la rive gauche de la Seine en 1622.

Les occasions de désordre étant encore plus nombreuses à la ville, l'Abbesse poursuit sa conduite licencieuse. Une enquête faite à ce sujet permit de découvrir que des personnes introduites nuitamment dans l'abbaye participaient à des bals et festins et qu'une trappe permettait d'accéder à la chambre de Rose BOURGEOIS. Cinq ou six servantes séculières dont l'une appelée "Mademoiselle PETOT" pêcheresse malheureuse, fouettée et marquée au fer à Paris, secondait activement les débordements de l'Abbesse.

Les autres religieuses restées fidèle à la réforme étaient reléguées dans un grenier, privées de nourriture et subissaient de nombreuses vexations. Elles seraient sans doute mortes de faim sans l'intervention des Capucins qui passant par la Seine qui partageait les jardins des deux couvents, leur faisaient parvenir des provisions.

L'évêque de Langres se déplaça à Châtillon pour sermoner l'Abbesse, il trouva les portes fermées et lança un interdit sur l'abbaye. Après de nombreuses manifestations de la part du Président du parlement de Dijon, de magistrats, de parents de l'abbesse même, les supérieurs éclesiastiques se décidèrent à instruire juridiquement l'affaire et l'abbesse fit mine de se soumettre. L'interdit fut levé et la messe célébrée dans l'église de l'abbaye le 4 janvier 1638, mais la réforme ne fut pas appliquée pour autant.

La Reine Anne D'Autriche sollicitée par l'évêque envoya trois religieuses réformatrices du Val de Grâce dans un de ses carrosses escorté de ses officiers mais la porte resta fermée.

Devant tant de résistance à entrer dans le droit chemin le conseil du Roi, Louis XIV, régence d'Anne d'Autriche, statua le 27 juin 1644 que Rose Bourgeois de Crépy serait "entièrement et pour toujours séparée de la communauté". Une pension de 800 livres lui fut accordée à laquelle s'ajouta les revenus de l'ancien Puits d'Orbe. Elle meurt en 1657 ayant conservé son titre d'abbesse.

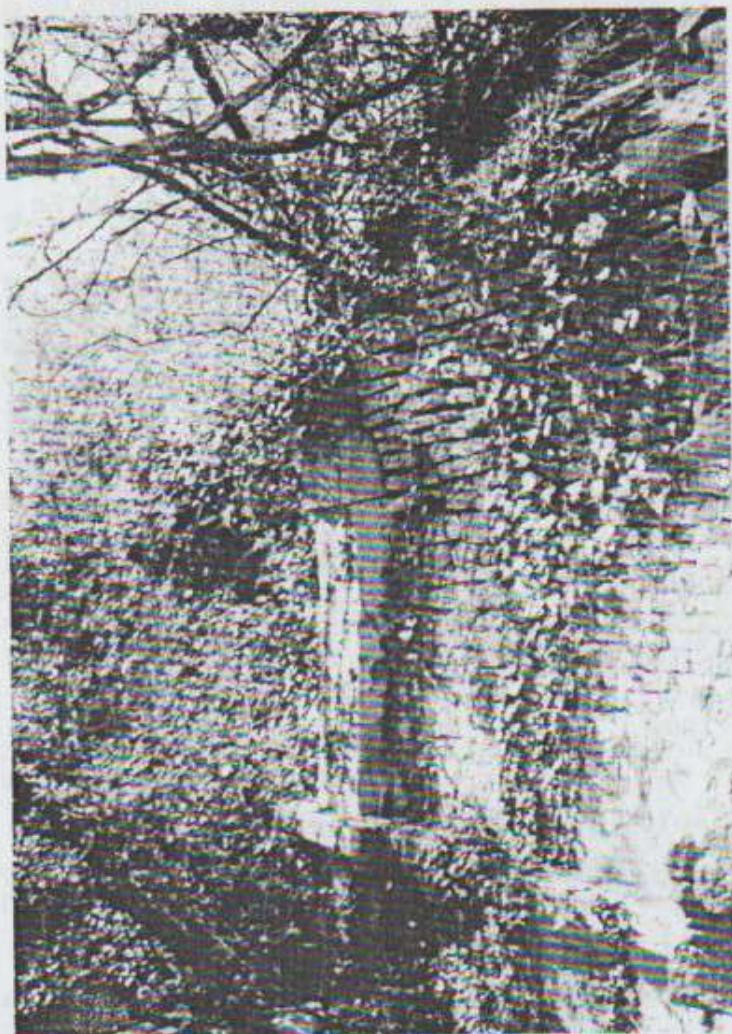
Le Roi nomme pour lui succéder, la nièce de l'abbesse du Val de Grâce.

Par une bonne administration l'abbaye prospère, récupérant les biens aliénés et acquérant d'autres biens. L'enceinte de l'établissement religieux s'agrandit. Les religieuses au nombre de 6 en 1644 passèrent à 30 en 1685 puis on compta en 1698: 33 professes et 4 converses.

Déclarée bien national en 1790, l'abbaye est encore occupée par 20 religieuses dont quelque unes rentrèrent dans le Siècle.

Quelques noms de religieuses sont arrivés jusqu'à nous. Parmi les premières réformées nous pouvons citer:

- Jacqueline de SERCEY d'ARCONCEY;
- Françoise MORISOT;
- Denise FYOT;
- Anne SAIVE;
- Marie ESPIARD;
- Marie VAUSSIN;
- Charlotte de QUINCEROT;
- Madeleine de SAULT TAVANNES.



*Ruines de l'abbaye du  
Puits d'Orbe dans les  
bois de Verdonnet.*



Des 31 Abbesses qui se succédèrent, outre Rose Bourgeois de Crépy nous distinguons entre autres:

- Isabelle de MAILLY( deux abbesses ont porté ce nom);
- Jeanne de SAIGNY en 1504;
- Françoise de JAUCOURT en 1553;
- Claude de MANDELLOT;
- Jeanne de CHAUVIGNY;
- Louise LEGAY;
- Marie d'ESTRADE;
- Marguerite RIEL;
- Anne de MIGIEN;
- Nicole PHILIPPE;
- Anne TILLI( décédée en 1779);
- Marie de MESME.

Les bâtiments de l'abbaye des Bénédictines sont vendus le 3 janvier 1795. Après plusieurs propositions de réutilisation, Mairie, Tribunal de justice, Gendarmerie, Prisons, Manufacture ainsi que des transformations et reventes, en 1820, l'ancien monastère abrita l'Hôtel de ville de Châtillon et la sous Préfecture.

Depuis 1926, date à laquelle la sous Préfecture fut supprimée, seule L'Hôtel de ville occupe les bâtiments.

Quant à l'ancienne abbaye dans les bois de Verdonnet, dont l'entretien devait être abandonné après le déplacement à Châtillon, nous pouvons voir actuellement quelques ruines notamment de ce qui fut la chapelle (fin du XIIème Siècle) et deux portes du mur d'enceinte.



Sceau de l'abbaye  
du Puits d'Orbe.

Renée PAQUET

#### MES SOURCES:

- COURTEPEE et BEGUILLET, Description générale et particulière du Duché de Bourgogne, tome III et IV, Guénégaud, Paris, 1968
- ARCHIVES COMMUNALES DE MONTIGNY MONTFORT
- DOCUMENT de PRESSE 20 avril 1885
- BULLETIN SECTION ARCHEOLOGIQUE du CES de MONTBARD
- D.R.A.C de BOURGOGNE DIJON
- ROSEROT
- DOMINIQUE MASSON: Les Bénédictines, Les Communautés religieuses de Châtillon-sur-Seine.

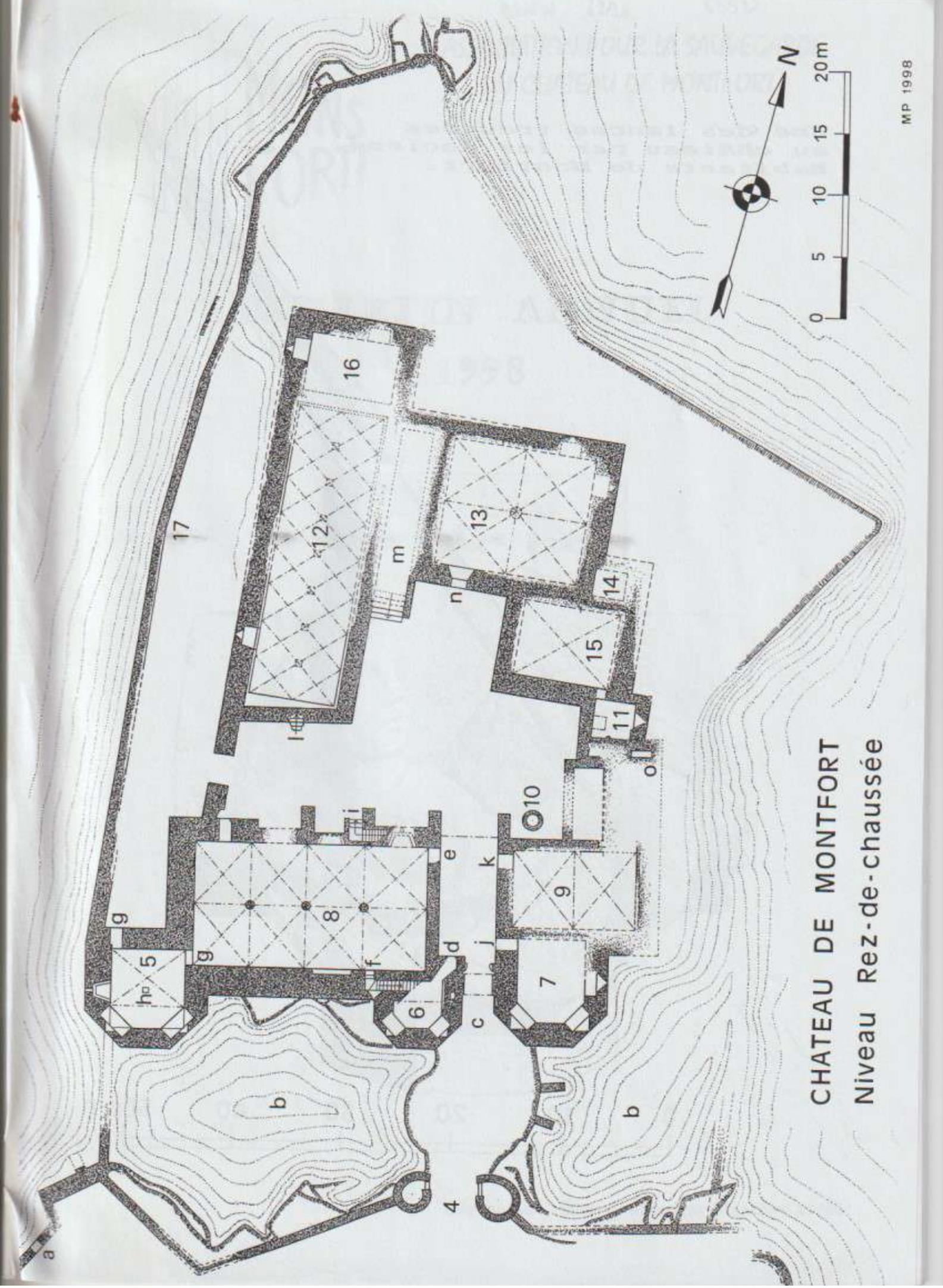
CHATEAU DE MONTFORT. Niveau 0 (Rez-de-chaussée)

REPÈRES:

SYMBOLES:

- 4 -Guichet.
- 5 -Tour de l'ouest(tour Amélie). Voûte sur croisée d'ogives (clef de voûte agneau pascal).
- 6 -Tour centrale(dite des oubliettes?). Voûte plein cintre.
- 7 -Tour de l'est.Voûte plein cintre.
- 8 -Salle de garde (10mx18,5m). Voûte sur croisées d'ogives soutenues par trois Piliers.
- 9 -Salle sous chapelle (6mx10m). Voûte sur croisées d'ogives.
- 10-Puits.Profondeur 28m.Hauteur d'eau 3m.
- 11-Latrines organisées en casemate.
- 12-Cave aux 7 piliers (24mx7m). 2 rangées de 8 voûtes sur arêtes.
- 13-Salle(de la monnaie?) (10mx11,5m). Voûte sur croisées d'ogives reposant sur un seul pilier.
- 14-Salle (du trésor?) (2,5mx2,5m). Voûte plein cintre.
- 15-Salle... (7,5mx6m). Voûte sur croisée d'ogives.
- 16-Tour du nord.
- 17-Muraille de l'ouest.
- a -Poterne.
- b -Fossés.Escarpe et contre-escarpe constituées par les rochers.
- c -Entrée du château, à l'origine condamnable par un pont-levis à contrepoids et une herse.
- d -Accès au rez-de-chaussée de la tour centrale.
- e -Accès à la salle de garde.
- f -Escalier d'accès à la salle seigneuriale au premier étage.
- g -Accès au rez-de-chaussée de la tour Amélie (2 accès).
- h -Trou d'accès au cul-de-basse-fosse.
- i -Escalier d'accès à la cave (prison?)
- j -Accès au rez-de-chaussée de la tour de l'est.
- k -Accès à la salle sous chapelle.
- l -Accès aux cuisines ?, au dessus de la salle aux sept piliers.
- m -Couloir d'accès à la cave aux sept piliers (et à la salle de la monnaie et à la tour du nord?).
- n -Soupirail.
- o -Conduit de latrines.

**CHATEAU DE MONTFORT**  
Niveau Rez-de-chaussée



*Une des lances trouvées  
au château par les anciens  
habitants de Montfort.*

